

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire
M. HABIB EL-HAGE, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 14 juin 2012, 19 h
Centre communautaire St-Raymond
5600, chemin Upper Lachine
Notre-Dame-de-Grâce

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 14 JUIN 2012	1
MOT DU PRÉSIDENT.....	1

PRÉSENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL EN AGRICULTURE URBAINE (GTAU) :

Mme MARIE-ÈVE DESROCHES	5
-------------------------------	---

PRÉSENTATION DE LA VILLE ET DE SES ARRONDISSEMENTS :

Mme SABINE COURCIER.....	8
M. GILLES BERGERON	14
M. SIMON RACICOT	20
Mme JACINTHE CÔTÉ	23

PÉRIODE DE QUESTIONS :

M. DOUGLAS JACK, Corporation du développement durable	32
M. CONSTANTIN MARINESCU	33
M. JOHN BURCOMBE	36
Mme SANDRA SIMBERT	38
M. ANDREW DILLINGER	41
Mme LOUISE CHENEVERT	43
Mme MÉLANIE STUY	48
Mme JOAN BERRY	51
Mme LAURENCE FAUTEUX.....	55
Mme LAUREN POCHEREVA.....	59
M. STEVEN KAROUK	60
Mme AMY BARINGTON	65
M. CHARLES MERCIER.....	72
Mme SONYA GIRARD	73
M. CAÏ RINTOUL	76

AJOURNEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

M. JEAN BURTON, président :

5 Bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue à cette soirée de consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Nous terminons ce soir une série de cinq soirées de consultation. Donc, on a fait bon nombre des arrondissements. Et le territoire visé ce soir par cette consultation sont les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Lachine et LaSalle.

10 Cette session va se dérouler essentiellement en français, mais si vous souhaitez poser des questions ou faire des commentaires en anglais, n'hésitez pas à le faire.

15 Mon nom est Jean Burton, je suis commissaire à l'Office de consultation publique depuis 2007. Je suis biologiste de formation. Et la présidente de l'Office m'a confié la responsabilité de présider cette commission. Je suis secondé par deux commissaires d'expérience, madame Dominique Ollivier, ingénieure de formation, qui possède une maîtrise en administration publique. Elle travaille actuellement comme consultante en matière de participation civique. Et monsieur Habib El-Hage, détenteur d'un doctorat en sociologie et d'une maîtrise en intervention sociale, il travaille comme intervenant social en relations interculturelles au Collège de Rosemont.

20 La commission est appuyée dans ses travaux ce soir par madame Charlotte Horny, notre analyste. À la table d'accueil, monsieur Nhat Tan Le et Mathieu Fournier. Monsieur Gilles Vézina, attaché de recherche et de documentation à l'Office, est la personne que vous devrez contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Tous les renseignements sur l'Office, son adresse Internet, ses numéros de téléphone se retrouvent sur le carton d'information qui est sur la table à l'arrière de la salle. À la logistique ce soir, madame Brunelle-Amélie Bourque. À la prise de son, monsieur Serge Bossé et madame Yolande Teasdale est à la sténographie ce soir.

30

35 L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté par le Conseil exécutif de la Ville de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, conformément aux dispositions du *Règlement de la Charte montréalaise des droits et responsabilités* et sur le droit d'initiative. Rappelons que le 15 novembre dernier, une pétition forte de plus de 29 000 signatures demandait la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine. Le Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine à Montréal a agi à ce moment-là comme requérant dans cet exercice.

40 En vertu du mandat qui lui est confié, la commission devra donc faire le portrait de l'agriculture urbaine à Montréal sur les territoires de la ville et de ses arrondissements. C'est donc sur cette question qu'elle voudrait connaître votre opinion, afin de dresser un portrait des activités d'agriculture urbaine ayant cours sur le territoire, de circonscrire les problèmes associés à ces pratiques et d'identifier les perspectives d'avenir de l'agriculture urbaine à Montréal.

45 Permettez-moi de vous présenter les personnes qui sont à l'avant ce soir, pour faire quelques présentations. D'abord, le Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine, le groupe à l'origine de la pétition, fera une présentation et répondra ensuite aux questions. Le Groupe est représenté par madame Marie-Ève Desroches.

50 Je demanderais maintenant à madame Courcier, de la Direction des grands parcs et du verdissement, de présenter les personnes qui l'accompagnent.

Mme SABINE COURCIER :

55 Bonsoir! Donc, je suis Sabine Courcier de la Direction des grands parcs et du verdissement. Je vous présenterai un portrait général de l'état de l'agriculture à Montréal. Et puis par la suite, pour l'arrondissement Côté-des-Neiges, c'est monsieur Gilles Bergeron qui interviendra. Monsieur Simon Racicot interviendra pour l'arrondissement Lachine, et puis
60 Jacinthe Côté pour LaSalle.

LE PRÉSIDENT :

65 Merci. Précisons que l'Office de consultation publique a déjà mené plusieurs activités dans le cadre de cette consultation. D'abord, une tournée de préconsultation s'est déroulée en février et en mars auprès de groupes impliqués en agriculture urbaine. Une exposition a permis de regrouper une quarantaine d'exposants sous le chapiteau derrière le Marché Maisonneuve le samedi 12 mai. Un colloque s'est tenu le 17 mai au Palais des Congrès, réunissant des conférenciers pour présenter un état des lieux de l'agriculture urbaine à Montréal et des expériences venues d'ailleurs. Et l'Office a mis en ligne un site permettant à tous les citoyens et 70 organismes de partager leur expérience de jardinage, d'agriculture ou tout autre projet relié cette question.

75 L'adresse de ce site sur lequel vous pouvez vous exprimer apparaît aussi sur ce carton d'information disponible à la table d'accueil.

80 Une tournée de cinq séances publiques, dont c'est la dernière, a conduit la commission dans les arrondissements. Ces soirées d'échanges entre les citoyens, la commission et les représentants de la Ville et des arrondissements avaient pour but de permettre de mieux cerner l'état de l'agriculture sur le territoire de la ville.

85 L'audition des mémoires écrits et des commentaires oraux aura lieu à compter du 18 juin, donc à 19 h, à compter de lundi, aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal. Ce sera le moment de nous faire part de vos opinions, de vos préoccupations et de vos propositions sur l'agriculture urbaine à Montréal.

90 La commission entreprendra ensuite la rédaction de son rapport. Elle rendra compte de ce qu'elle a entendu sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Et ce rapport sera présenté aux autorités municipales vers la mi-septembre et rendu public deux semaines plus tard.

Voici le déroulement de la soirée. Dans quelques instants, la représentante du Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine fera sa présentation. Viendront ensuite des représentants de la Ville de Montréal et des arrondissements qui présenteront les activités qu'ils mènent en appui à l'agriculture urbaine.

95

Après ces présentations, nous prendrons une courte pause au cours de laquelle les personnes qui désirent poser des questions ou formuler des commentaires pourront s'inscrire dans un registre à la table d'accueil située à l'arrière de la salle. Vous pourrez à ce moment-là vous inscrire sur deux listes : une liste pour les représentants de groupes et une autre liste pour les citoyens qui désirent s'exprimer à titre individuel.

100

Au retour de la pause, je vous inviterai, selon l'ordre d'inscription au registre, à prendre place devant, au micro, en alternant entre les deux listes, ce qui devrait nous permettre d'entendre aussi bien les représentants de groupes que de citoyens qui s'expriment à titre individuel.

105

Je vous demanderais autant que possible d'être concis, de sorte que nous puissions permettre au plus grand nombre de participer. Vous comprendrez que j'aurai à évaluer le temps qui pourrait être alloué à chaque intervention, selon l'affluence, notamment.

110

Nous sommes ici pour faciliter une démarche d'échange d'informations. Les questions de même que les réponses me sont adressées. Il n'y a pas d'échange direct entre le public et les représentants du GTAU ou de la Ville de Montréal. Pour leur part, les commissaires peuvent intervenir en tout temps pour obtenir de l'information supplémentaire ou des clarifications.

115

Si une réponse ne peut être donnée par les représentants de la Ville séance tenante, elle sera fournie par écrit, par la Ville, dans les meilleurs délais. Et toutes les réponses sont publiques. Elles font partie du dossier de documentation qui est accessible à tous sur le site Internet de la commission.

120

Toutes les séances sont enregistrées et les transcriptions écrites de tout ce qui est dit seront également disponibles sur le site Internet de l'Office quelques jours après la séance. Toute la documentation est également disponible aux bureaux de l'Office et sur son site Internet.

125 Je demanderais donc à tous les intervenants, aussi bien du public que des personnes-ressources, de se nommer avant chacune de leur intervention, pour faciliter le travail de notre sténographe.

130 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tous. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et courtois. De plus, j'aimerais porter à votre attention que les consultations tenues par l'Office doivent être conduites de façon crédible, transparente et efficace. C'est pourquoi tous les commissaires de l'Office s'engagent à respecter un Code de déontologie très strict. Vous pouvez prendre connaissance de ce Code à la table d'accueil ou sur le site Internet de l'Office.

135 Je cède maintenant la parole à madame Marie-Ève Desroches du Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine. Madame Desroches.

Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :

140 Bonjour à tous! Donc, je vais vous présenter un peu qu'est-ce que le Groupe de Travail en Agriculture Urbaine, qu'est-ce qu'on attend de la consultation publique, puis aussi un peu notre vision de comment est-ce qu'on entrevoit tout ça.

145 Donc, pour parler un peu du Groupe de Travail. En fait, c'est une coalition d'une quarantaine d'organismes qui existe depuis 2010. En fait, ces différentes organisations qui oeuvrent en environnement, souveraineté alimentaire ou encore directement en agriculture urbaine, qui se sont joints, afin d'un peu se concerter puis de voir un peu un avenir pour l'agriculture urbaine. Vous pouvez voir la majorité des groupes à l'écran. La plupart ont pris part
150 aux différentes activités ou encore ont participé aux différentes délibérations.

155 Donc, au fil des discussions avec les différents groupes, on s'est aperçu qu'il y avait une très grande diversité et une très grande ingéniosité des projets d'agriculture urbaine à Montréal. Par contre, on a observé qu'il y avait plusieurs blocages et problématiques qui survenaient. Par exemple, il y a la pression sur l'occupation du territoire par le développement des projets immobiliers, la présence des contaminants dans certains sols, le sous-financement des initiatives et l'absence de stratégie en faveur de l'agriculture urbaine, et le manque de disponibilité des parcelles dont les jardins communautaires des quartiers centraux.

160 En somme, on a pu conclure qu'il y avait un manque de politique et de vision municipales pour assurer un développement de l'agriculture urbaine à Montréal. Et en ce sens, on s'est dit que pour avoir un futur pour l'agriculture urbaine, il faudrait faire un portrait global des activités pour pouvoir déceler les différents blocages et problématiques qui freinent l'agriculture urbaine.

165 Et la consultation publique se veut, à nos yeux, comme la meilleure solution pour arriver à ses fins, et aussi pour réfléchir collectivement à l'avenir de l'agriculture urbaine. Et donc, on en a parlé à quelques élus, puis par la suite, le droit d'initiative en matière de consultation publique nous est apparu à nos yeux comme la solution pour obtenir cette consultation. Donc, pour obtenir la merveilleuse consultation, durant 90 jours il y a des dizaines et des dizaines de bénévoles qui ont sillonné les quatre coins de la ville, afin de récolter les 15 000 signatures réglementaires.

175 Finalement, il y a plus de 29 000 signatures qui ont été récoltées puis, par la suite, la Ville s'est engagée à tenir la consultation publique par l'Office de consultation publique de Montréal. Et donc, le Groupe de Travail en Agriculture Urbaine, communément appelé le GTAU, s'est prévalu pour la première fois du droit d'initiative. Le droit d'initiative est un phénomène très nouveau à la Ville de Montréal. Tout groupe qui désire avoir une consultation publique sur un sujet peut le faire en ayant le nombre requis de signatures.

180 Et donc, à nos yeux, la consultation publique est primordiale. En fait, on voit qu'actuellement, ça prend de plus en plus de place dans les différents quartiers. Puis aussi, le Groupe de Travail a élaboré une vision pour un peu entrevoir l'avenir de l'agriculture urbaine qui est, dans le fond, de préserver et augmenter les espaces propices, de favoriser l'accès à

185 l'information, de pratiquer un développement urbain intégré, de systématiser les partenariats et de soutenir les projets innovateurs. C'est vraiment les enjeux qu'on a considérés comme étant les plus importants. Il y en a d'autres que les différents groupes considèrent comme étant primordiaux, mais c'est vraiment ceux-là qu'on désire mettre de l'avant.

190 Puis aussi, il faut comprendre que l'agriculture urbaine c'est un phénomène qui est en pleine expansion. On sait qu'actuellement il y a 51 % des ménages qui a quelqu'un à l'intérieur qui fait pousser quelque chose. Donc, que ça soit sur un balcon, sur un toit, dans un jardin communautaire, dans un jardin collectif, il y a 51 % des ménages qui a quelqu'un qui fait de l'agriculture urbaine.

195 Donc, ça signifie qu'il y a la moitié de la population montréalaise qui a un contact avec l'agriculture urbaine. On sait qu'il y a une très grande expertise universitaire et on ne connaît pas encore toutes les initiatives qui ont lieu. Puis lors de la récolte des signatures, on s'est rendu compte que les gens sont très enthousiastes par rapport à l'agriculture urbaine. Ils veulent en savoir plus. Ils veulent dire leur opinion. Ils désirent qu'il y ait de plus en plus de projets qui soient développés, puis on considère vraiment que c'est le meilleur moment.

200 Et donc, par la consultation publique, le GTAU espère que la population montréalaise, les médias et les élus vont parler de l'agriculture urbaine. Que, par la suite, le développement urbain de la Ville va avoir une pensée pour l'agriculture urbaine. Que la consultation publique va permettre de dresser un portrait exhaustif des différentes initiatives qui ont lieu, puis que les bénéfiques multiples soient reconnus de manière officielle. Et, aussi, que les différents blocages, les blocages, perspectives pour le développement de l'agriculture urbaine soient bien établis et que des recommandations qui concordent avec ceux-ci soient faites par l'Office de consultation.

210 Et, par la suite, notre plus grand souhait est que les élus écoutent les recommandations. Puisqu'on n'a pas fait tout ce processus-là pour avoir un bout de papier que les élus n'écouteront pas. Donc, notre but est vraiment de se faire entendre et que les choses changent.

215 Et donc, vous voyez, participer à la consultation publique ce n'est pas très compliqué. Vous êtes ici ce soir, c'est déjà une partie de la participation. On espère que vous avez écrit un mémoire. Vous devez savoir que ce n'est pas très compliqué, ça peut être quelques lignes. Puis il faut vraiment savoir que toutes les opinions sont entendues de manière égale puis que votre expérience de terrain est très pertinente dans ce contexte, puisque les commissaires ne connaissent pas tous les trucs de jardinage et tous les problèmes reliés à l'agriculture urbaine.

220 Puis, en fait, vous aviez jusqu'à 16 h pour participer. Donc, si vous deviez déposer un mémoire, vous avez déjà trois heures de retard, mais je crois que l'Office de consultation va indulgent. Donc, si vous voulez toujours participer, vous pouvez toujours envoyer votre mémoire puis ils vont sûrement en prendre en compte.

225 Et donc, on vous invite vraiment à participer. Posez des questions, exprimez-vous, c'est le moment que vous avez. Merci!

LE PRÉSIDENT :

230 Merci beaucoup, Madame Desroches. Madame Courcier, s'il vous plaît? C'est à vous.

Mme SABINE COURCIER :

235 Rebonsoir! Je vais donc vous présenter les grandes lignes d'un travail qui a été fait par la Ville de Montréal sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal.

240 C'est un document que je vais vous présenter très brièvement, mais que vous pouvez trouver sur le site Web de l'Office de consultation publique ou, aussi, sur le site Web de la Ville de Montréal. C'est un document qui a été produit par la Direction des grands parcs et du verdissement en collaboration avec les différents services municipaux, les 19 arrondissements et les sociétés paramunicipales.

245 Il faut souligner avant tout que la Ville de Montréal est très contente que les citoyens se
soient prévalus du droit d'initiative et que leur demande ait abouti à cette consultation publique.
C'est une première à Montréal. Aussi, cette demande arrive à un moment opportun puisque la
Ville procède à une réflexion sur son avenir, en vue de l'adoption de son Plan de développement
et de la révision du schéma d'aménagement de l'agglomération.

250 Il faut rappeler que l'objectif de la consultation publique est de faire un état des lieux de
l'agriculture urbaine. Ce n'est pas à ce stade-ci d'annoncer de nouveaux engagements.

255 Quand on a commencé à se préparer à la consultation publique, la question qui s'est
rapidement posée était de savoir : qu'est-ce qu'on entend par agriculture urbaine? L'agriculture
urbaine c'est la production alimentaire en milieu urbain. Jusqu'à récemment, on avait plutôt
tendance à parler de jardinage, et le jardinage était vu souvent comme un loisir. Mais ces
dernières années, les activités se sont considérablement développées dans la ville et se sont
considérablement diversifiées sur une diversité de lieux. Il y a une diversité de pratiques et une
diversité d'acteurs. Ce sont des initiatives à la fois citoyennes, communautaires ou même
commerciales.

260 Parler d'agriculture urbaine témoigne de cette diversité de projets, qu'ils soient anciens
ou tout récents et de l'importance qui les accompagne dans un contexte environnemental et
économique en évolution.

265 L'agriculture urbaine procure de nombreux bénéfices sur le plan économique, et
notamment sur le plan de la sécurité alimentaire, en matière d'intégration sociale; sur le plan de
l'environnement et de la qualité de vie, les jardins participent à la biodiversité. Enfin, sur le plan
de la santé, en contribuant à de saines habitudes de vie.

270 Notre fil conducteur dans ce travail a été de voir dans quels champs d'action et quels
lieux la Ville intervient en agriculture urbaine. Il ne s'agissait pas de faire le portrait de tout ce qui
se fait à Montréal en agriculture, puisque c'est l'objectif de la consultation publique et, surtout, les

groupes que vous qui êtes ici ce soir représentez – pour plusieurs, vous êtes très actifs en agriculture urbaine.

275

Au cœur de la fleur, vous voyez différents lieux et projets agricoles dans la ville, alors que dans les pétales, ce sont plus les champs d'action de la Ville. Donc, la Ville intervient en agriculture de façon directe à travers, par exemple, les jardins communautaires, la planification, la réglementation, mais aussi les jardins de démonstration, les conseils en horticulture. Mais la Ville intervient aussi de manière plus indirecte en soutien à des initiatives en lien avec des programmes qui sont liés, par exemple, à l'habitation, au développement urbain ou à la lutte contre la pauvreté.

280

Il nous a semblé important de situer le développement de l'agriculture urbaine dans l'histoire de Montréal et de rappeler qu'une forte proportion du territoire était encore agricole au 20^e siècle. Sur cette photo de 1947 du quartier Côte-des-Neiges, on peut voir l'intersection du chemin Côte-des-Neiges – vous voyez le chemin Côte-des-Neiges ici – et puis les avenues Van Horne et Kent. Ici, la paroisse Saint-Pascal-Baylon, et puis on voit que l'agriculture était très présente à l'époque.

285

290

Une autre photo, ici, prise à Saint-Léonard en 1948. On peut voir ici l'église de Saint-Léonard et la rue Jarry et puis ce qui deviendra ici le boulevard Lacordaire. Donc, là encore, on peut voir que l'agriculture était extrêmement présente.

295

Le passé agricole nous a laissé de nombreux témoignages. La carte que vous voyez à l'écran montre un inventaire réalisé en 2006 par le Bureau du patrimoine qui a recensé 170 anciennes maisons de ferme construites entre le 17^e et le 19^e siècle. Ce sont les petits carrés gris que vous voyez sur la carte. Cette carte montre aussi des secteurs caractérisés par des ambiances champêtres. Ici, vous voyez les pourtours de l'Île-Bizard, le parc du Cap-Saint-Jacques, le Chemin Senneville et le boulevard Gouin. Ici, le Chemin Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-Bellevue et puis la pointe est de l'Île.

300

305 À la suite de cette introduction historique, je vais vous parler maintenant plus
spécifiquement des engagements actuels de la Ville en matière d'agriculture urbaine. Tout
d'abord, dans le Plan d'urbanisme, les engagements concernent principalement la zone agricole
permanente – je reviendrai sur la diapositive d'après. Dans le Plan de développement durable de
la collectivité montréalaise, il y a des engagements relativement au soutien de Quartiers 21. Ce
qu'on appelle les Quartiers 21, ce sont des projets de quartiers de développement durable. Et
310 parmi ces projets, il y en a plusieurs qui contiennent des volets reliés à l'agriculture urbaine.

Il est prévu aussi, dans le cadre du Plan de développement durable, d'adopter une
stratégie de biodiversité et de verdissement. Actuellement, la Ville de Montréal travaille sur un
diagnostic sur la biodiversité et ses modalités de gestion.

315 Je vous parlais précédemment de la zone agricole permanente – on la voit ici en rose sur
la carte. Elle couvre plus de 2 000 hectares à l'Île-Bizard, à Pierrefonds, Senneville et Sainte-
Anne-de-Bellevue.

320 La Ville de Montréal souhaite maintenir la zone agricole permanente telle que
mentionnée dans son Plan d'urbanisme et maintenir aussi des activités agricoles en périphérie.
Donc, par exemple, dans le parc du Cap-Saint-Jacques, ici, l'organisme D-Trois-Pierres gère et
anime une ferme écologique. La Ville et D-Trois-Pierres travaillent aussi sur la mise en valeur du
parc agricole du Bois-de-la Roche que vous voyez ici.

325 Enfin, la Ville et différents partenaires travaillent sur un projet de paysage humanisé dans
l'ouest de l'Île-Bizard. Le paysage humanisé étant la création d'une catégorie particulière d'aire
protégée dans laquelle on reconnaît l'importance des activités humaines, et particulièrement
dans ce cas de l'agriculture, activités humaines qui maintiennent des paysages remarquables et
qui assurent une grande biodiversité.

330 Je vais vous parler maintenant des jardins communautaires. La Ville de Montréal compte
95 jardins communautaires animés par plus de 12 000 jardiniers. Et ces jardins communautaires
sont gérés par les arrondissements, qui vous en parleront dans leurs présentations qui suivent.

335 Je voulais juste rappeler, en termes de définition : jardin communautaire et jardin collectif. Le jardin communautaire c'est un jardin potager qui est composé de plusieurs jardinets et chaque jardinet est attribué et cultivé à un citoyen ou une famille. Tandis que le jardin collectif est un jardin potager qui est cultivé par un groupe de jardiniers et dont les récoltes sont distribuées collectivement, selon des modalités qui sont prévues par les participants.

340 La Ville, et particulièrement le Jardin botanique, joue aussi un rôle important en agriculture urbaine sur le plan éducatif. Vous voyez, ici, sur la photo, le Jardin des plantes économiques du Jardin botanique qui présente une grande variété de plantes alimentaires. Le Jardin botanique anime aussi, depuis de nombreuses années, le programme éducatif des Jardins-jeunes, qui permet depuis 1938 aux jeunes d'apprendre à semer, planter, entretenir,
345 récolter leurs récoltes. Aussi, le Jardin botanique organise différents événements d'importance, comme la Fête des semences ou les Rendez-vous horticoles.

Le Jardin botanique est très actif sur le plan des renseignements horticoles. Il y a un service gratuit de renseignements horticoles qui est fourni depuis 70 ans à tous ceux qui
350 s'intéressent au jardinage. Sur le site Internet du Jardin botanique, vous trouvez, dans le carnet horticole, des centaines de fiches-conseils sur les végétaux. Par ailleurs, sur le site Internet de la Ville de Montréal, vous pouvez aussi trouver des informations sur le jardinage écologique. Et la Ville, notamment, publie une brochure qui s'appelle *Maison propre et jardin vert* qui est une référence pour les jardiniers.

355 Certains arrondissements offrent aussi des conseils horticoles. Ils en parleront plus tard dans les présentations.

360 Il est important de parler aussi de la réglementation qui touche l'agriculture urbaine. Il y a une réglementation de portée générale qui concerne tous les arrondissements montréalais et, notamment, le *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements* qui s'applique dans la mesure où l'encombrement des balcons ou d'escaliers de secours par une trop grande quantité de plantations pourrait constituer un obstacle à une issue sécuritaire.

365 Le *Règlement sur l'occupation du domaine public* qui peut concerner des projets agricoles dans des espaces publics, dans des ruelles par exemple. Enfin, le *Règlement sur l'utilisation des pesticides* qui n'autorise que des pesticides à faible impact, à l'extérieur des bâtiments, sauf dans certains cas précis.

370 Enfin, il y a des règlements qui sont appliqués et adoptés par les arrondissements. Ce sont des règlements concernant le maintien d'espaces verts lors de projets résidentiels, par exemple, ou de règlements concernant le verdissement.

375 Les arrondissements ont des règlements aussi sur le contrôle des chiens et autres animaux, règlements qui interdisent l'élevage des animaux de ferme. Il y a toutefois des exceptions dans certains parcs et dans la zone agricole permanente. Aussi, l'arrondissement Rosemont - La-Petite-Patrie a récemment modifié son règlement, afin de permettre l'élevage de poules à des fins éducatives dans des conditions strictement contrôlées.

380 Pour finir ma présentation – je vous ai présenté un très bref résumé des actions de la Ville – la Ville est un acteur important qui initie et soutient une diversité d'activités. Il y a les jardins communautaires, mais il y a aussi bien d'autres activités. Le Jardin botanique joue un rôle important, notamment dans les conseils en jardinage.

385 La Ville de Montréal reconnaît l'importance des activités agricoles et souhaite leur développement, ceci en cohérence avec les politiques de la Ville. Au-delà des activités de la Ville, l'ensemble de la collectivité participe très significativement à une multitude d'actions et de projets qu'il est passionnant de mieux connaître dans le cadre de ces consultations publiques.

390 Alors, je vous remercie de votre attention. Puis maintenant, je vais passer la parole à monsieur Gilles Bergeron de l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce.

M. GILLES BERGERON :

395 Alors, bonsoir à tout le monde, merci d'être présents. Alors donc, oui, c'est moi Gilles
Bergeron, je suis directeur culture, sports et loisirs, développement social de l'arrondissement de
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce. C'est une brochette, en fait. Il y a des gens
d'urbanisme, des gens de culture, sports, loisirs, développement social. Il manque des gens de
400 Travaux publics qui sont, d'après moi, importants aussi, parce qu'à quelque part, pour l'entretien
des jardins et la conception, c'est aussi intéressant, mais bref.

 Ça va être court. Je vais vous dresser un bref portrait de la situation ou en fait de ce que
sont les jardins ou les toits verts ou les jardins collectifs dans l'arrondissement, certains marchés,
et les engagements, finalement, de l'Arrondissement en cette matière-là, engagements qui ont
405 été déposés au Conseil d'arrondissement il y a déjà presque deux ans, c'est-à-dire en octobre
2010, dans le cadre d'un exercice dont je vais vous faire part.

 Alors, au niveau du portrait. Vous avez un détail – il y a beaucoup de points rouges –, il y
a au total 20 jardins, on peut dire qu'il y a 28 jardins communautaires ou collectifs dans
410 l'arrondissement. En fait, c'est 20 jardins collectifs, 13 à Côte-des-Neiges, 7 à Notre-Dame-de-
Grâce et 8 jardins communautaires, deux qui sont situés sur le domaine privé, 6 qui sont sur le
domaine public et qui sont gérés par l'Arrondissement. Il y a également 3 toits verts. Il n'y a pas
vraiment de culture, quoique cette année sur le premier toit vert, finalement, d'un édifice
municipal qui a été conçu il y a quelques années, quatre ans si ma mémoire ne me trompe pas,
415 sur le toit de la Maison de la culture de Côte-des-Neiges.

 Il y a une exposition intéressante sur, en fait, le jardin comestible sur le toit vert, qui va
avoir lieu tout l'été. Il y a aura des animations là-dessus. J'en profite pour faire un petit pitch de
vente culture.

420 Alors donc, les 6 jardins publics, 2 je vous en ai parlé. Autre élément intéressant que l'on
fait dans l'arrondissement. En fait, on soutient deux partenaires : la Société environnementale de
Côte-des-Neiges, la SOCENV, et Action Communiterre pour des projets, différents projets reliés

425 aux jardins communautaires et collectifs, et pour également un soutien en matière de – on va faire « gestion » – des six jardins communautaires publics, et je reviendrai là-dessus un peu plus loin.

430 On a un soutien au projet C-Vert depuis cinq ans, qui touche indirectement l'agriculture urbaine. Et on a également une collaboration au Comité de suivi du plan Quartier vert, actif et en santé pour Notre-Dame-de-Grâce.

435 L'orientation principale en arrière de tout ça, puis je tenais à le faire, parce que c'est vraiment un *branding* sur lequel l'Arrondissement s'enligne depuis le tout début de l'année, c'est-à-dire un arrondissement en santé. Un arrondissement en santé c'est quoi? Bien, c'est un arrondissement qui améliore continuellement son environnement physique et social, qui aide ses citoyens à développer leur plein potentiel en s'appuyant sur les ressources de la communauté, qui veille à ce que les conditions préalables à la santé soient remplies, diminue les inégalités, favorise la participation, prévient et diminue le nombre d'accidents, développe et maintient un environnement et une vie sociale favorable à la santé.

440 Donc, une ville santé – parce que c'est comme ça que ça a commencé, et nous on l'a transposé en arrondissement santé – ce n'est pas juste de la santé, santé dans le sens de santé physique ou biologique. C'est de la santé en termes de sécurité. C'est de la santé en termes de démocratie. C'est de la santé en termes de participation. Et c'est là-dedans que l'Arrondissement se dirige lentement, mais sûrement, depuis, comme je vous le disais, le début de l'année 2012.

450 Le Plan directeur culture, sports, loisirs en réflexion, les suites du forum. Alors, je glisse dans les engagements. Il y a eu ce document qui a été déposé en octobre 2010 au Conseil d'arrondissement et c'est un document qui traitait d'à peu près tous les domaines d'affaires de la Direction que je représente, c'est-à-dire les piscines, les arénas, et cetera, et cetera. Mais évidemment le jardinage qui relève de ma Direction.

On a fait un portrait du jardinage que je viens de vous résumer très sommairement. On a fait quand même certains constats et on a tiré certains engagements.

455 En tout, le document comporte 202 recommandations, il y en a 11 en matière de
jardinage. C'est un document qui a été élaboré sur une période de trois ans. Il y a eu une série
de consultations, et là, je vous fais grâce de tous les détails quant à la réalisation de ce
document-là. Ce que je peux vous dire, c'est qu'on a reçu des prix pour la façon dont il a été fait,
il a été conçu. Et à l'heure où on se parle, on a plus de 50 % des recommandations qui ont fait
460 l'objet d'une intervention.

Mais revenons à l'agriculture. Les quatre premiers engagements font référence à un
premier constat. Et là, le constat n'est pas là, mais c'est un constat en matière d'accessibilité.
C'est-à-dire que quand on se compare, l'arrondissement est très dense, il y a peu d'espace pour
465 le développement. Il y a notre célèbre piste de course de chevaux qui va éventuellement l'être et
qui donnera certainement des opportunités, notamment en matière d'agriculture urbaine, mais
c'est difficile de trouver de l'espace. C'est difficile, la densité du territoire et, en fait, le construit, le
bâti nous laisse peu d'espace de manœuvre.

470 Donc on a, en termes de chiffres, quand on se compare aux autres arrondissements de
Montréal, on est sous la moyenne ou sur la moyenne, mais disons que le nombre de jardins ou
d'espaces de jardinage per capita, on est déficitaire là-dedans. Et il y a différents éléments aussi
en termes d'accessibilité qui ont été constatés. Notamment, à l'époque, il y avait un 10 \$ qui était
facturé pour les gens qui voulaient s'inscrire aux jardins communautaires, ce qu'on a aboli depuis
475 et c'était une des recommandations.

Donc, on mentionnait là-dedans, d'abord, de déterminer, en collaboration avec les
partenaires concernés des autres Directions de l'arrondissement, des endroits propices au
jardinage urbain sur le territoire, pour mieux servir les nouvelles clientèles et, notamment,
480 analyser la possibilité de créer un nouveau jardin dans NDG. NDG est plus déficitaire que Côte-
des-Neiges.

Et quand on parle de nouvelles clientèles, bien, il y a deux gros projets dans
l'arrondissement. Je vous ai parlé de l'Hippodrome, on anticipe 30 000 nouveaux résidents juste
485 sur ce territoire-là, et le triangle qui est juste de l'autre côté de Décarie, on anticipe 10 000

résidents de plus. Ça fait 40 000 résidents de plus, ce qui va amener l'arrondissement à un taux d'occupation, en termes de démographie, de plus de 200 000 habitants. Ce qui est relativement substantiel. Donc, il faudra prévoir ça dans les projets de développement, comme je vous le mentionnais.

490

Maintenir l'ensemble des jardins communautaires de l'arrondissement – évidemment qu'on va les maintenir – et produire un plan d'intervention et d'entretien pour en assurer le bon état. Évidemment, les jardins comme les immeubles, comme tout le reste, présentent un déficit d'entretien. Je pense que ce n'est pas de commune renommée, mais on a juste à se promener à certains endroits pour le constater. On n'a pas à se cacher puis se mettre la tête dans un sac de papier brun, on le constate nous autres aussi comme fonctionnaires. Et il faut travailler là-dessus et les jardins ne font pas exception. Les espaces actuels qui sont disponibles pour jardiner doivent faire l'objet d'un plan d'intervention et certains plus rapidement que d'autres.

495

500

Accorder la priorité aux résidents de l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce pour l'accès aux ressources en jardinage urbain et, subséquemment, aux résidents des autres arrondissements de la ville. En fait, ça découle d'un constat. Ce n'est pas une question de vouloir tout concentrer chez nous, mais compte tenu du déficit et compte tenu de la demande par rapport à l'offre, il y avait également ce souhait-là qui avait été formulé.

505

Réévaluer le maintien de la cotisation de 10 \$ pour accéder aux jardins communautaires. Je vous l'ai mentionné. Ça, ça a déjà été réalisé. On l'a aboli l'an dernier. Les trois autres, 5.5, 5.6, 5.7 – ils portent le numéro 5, vous aurez compris, c'est le chapitre 5 du Plan directeur. Donc, les trois autres font référence à l'organisation des services. Les constats qu'on avait faits là-dedans.

510

L'organisation en termes de gestion. On constate qu'il y a moins d'intérêt parmi les membres pour s'approprier le jardin, le gérer. Il y a peu de lieux de concertation ou d'espaces pour que tout le monde se mette ensemble puis discute finalement des opportunités, des nouvelles tendances, discute de ce qu'on fait. En fait, les discussions qu'on peut avoir, comme ce soir. Donc, on a formulé trois recommandations qui découlent de ces constats-là.

515

Réviser le mode de gestion des jardins communautaires de l'arrondissement ainsi que l'ensemble des politiques et règles qui les régissent. On a commencé à travailler là-dessus avec nos deux partenaires : la Société environnementale et Action Communiterre.

520

Concerter les acteurs du domaine afin de rationaliser l'offre de services et permettre aux plus grands nombres de citoyens d'accéder aux ressources disponibles en jardinage urbain.

525

Instaurer une table d'échanges en agriculture urbaine où serait diffusée de l'information, des pratiques et des renseignements utiles à chacun des acteurs de ce domaine, en plus de favoriser le réseautage avec les banques alimentaires et les tables de sécurité alimentaire pour contribuer à ces banques à quelques reprises pendant la saison estivale. Donc, essayer de se créer un espace où on peut s'asseoir ensemble puis discuter de ces choses puis essayer d'être proactifs dans tout ça.

530

Enfin, les quatre dernières recommandations sont plus liées au déploiement des services ou des activités où on a constaté qu'il y avait des lacunes en matière d'utilisation de bacs de compostage, entre autres, mais autre chose. Donc, je vais aller plus rapidement, là, mais donc, 5.8 : on a suggéré d'élaborer, en collaboration avec les acteurs du domaine et les Directions de l'Arrondissement, un projet d'implantation d'espaces de jardinage communautaire pour la culture des fleurs.

535

Il y a eu une demande. Il y a un jardin, il n'est peut-être pas... on a fait un projet pilote juste ici à côté du centre St-Raymond, et ça doit faire trois ou quatre ans. Ça fonctionne. L'objectif étant, en matière de fleurs – puis c'est comestible des fleurs, en passant –, et en matière de jardin fleuri, donc d'essayer de multiplier, finalement, ce projet pilote là dans les parcs de l'arrondissement.

540

Encourager le compostage dans les jardins communautaires, donc je vous l'ai mentionné tantôt. Analyser, en collaboration avec les acteurs du domaine et les autres Directions de l'Arrondissement, les nouvelles avenues en matière d'agriculture urbaine. Et la dernière – et là vous comprendrez pourquoi je suis jaloux de ce qui se passe aujourd'hui avec

545

550 l'Office et les demandes, parce que la politique sur l'agriculture urbaine, on l'avait mentionnée à l'Arrondissement depuis 2008. On a travaillé là-dessus. On a évolué dans le cadre de la conception du Plan directeur. On en a fait une recommandation formelle, donc la 5.11. Ça, c'est en octobre 2010 qu'on avait recommandé ça.

555 Malheureusement, après l'adoption du Plan, on a travaillé sur plein de choses et, déjà, en 2011, il y a eu le mouvement pour arriver à l'exercice qu'on fait aujourd'hui. Donc, on s'est dit : « On ne mettra pas la charrue devant les bœufs – excusez-moi, l'expression –, on va attendre de voir ce qui se passe à l'échelle Ville, et puis on s'arrimera pour ne pas faire les affaires un peu de travers, puis qu'on soit, ensuite de ça, obligés de corriger notre attelage de remorque pour mettre la bonne remorque après. »

560 Donc, la politique qui devait s'inscrire dans le plan vert, pourquoi je vous ai parlé d'orientation santé, tantôt? Il n'y en a plus de plan vert à l'Arrondissement. C'est un plan d'action en développement durable. On s'est finalement – comment dirais-je – adapté à la politique sur le développement durable de la Ville-centre, donc on a essayé d'être cohérent avec tout ça. Et là, on s'est en allé finalement dans une politique en faveur des saines habitudes de vie, *Politique sur les saines habitudes de vie*, qui a été adoptée l'an dernier, plan d'action adopté en début d'année, innovateur. Ça nous a amenés jusqu'en Suisse, où on est allé faire une présentation à la demande de l'Organisation mondiale de la santé là-dessus. On est en demande un peu partout au Québec à cause du caractère novateur du document.

570 Bon, ça concerne quoi? D'une part, les saines alimentations, élimination des gras transes, la promotion d'un mode de vie physiquement actif, et c'était le prochain chapitre, c'était l'agriculture urbaine. Donc, on intègre ça là-dedans, mais tout ça va s'imbriquer dans un document plus large qui va plutôt faire référence à ce que je vous donnais en orientation au préalable, qui est l'Arrondissement en santé et à l'intérieur duquel nous pensons qu'il y a une place importante pour toute la question de l'agriculture urbaine.

Donc, en conclusion, je vous laisse sur cette photo des marchés publics, parce que ça fait également partie de... je n'ai pas glissé dans les recommandations de la *Politique sur les saines habitudes*, mais il y a toute la question des marchés publics.

580

Quant à moi, ça complète. Je vous dirais que c'est une excellente journée pour se mettre les mains à la terre. C'est ce que j'ai fait ce matin, j'ai planté des zucchinis. Et je vous laisse là-dessus, puis je le sais que je n'ai pas grand temps, mais je prends 30 secondes : ne laissez pas pousser vos zucchinis, prenez juste la fleur – pour ceux qui ne le savent pas –, bref, faites une recette de pâte à crêpes, mettez un peu de parmesan avec du persil. Trempez votre fleur de zucchini là-dedans, après l'avoir lavée et puis enlevé le milieu, évidemment, et faites les cuir dans une huile d'olive, très légèrement. Vous allez engraisser cet été, je vous le dis. C'est excellent.

585

590

Alors, merci beaucoup.

M. SIMON RACICOT :

Bonsoir! Simon Racicot, animateur sports, loisirs pour l'arrondissement de Lachine. Donc, l'arrondissement Lachine qu'est-ce que c'est? C'est trois jardins communautaires totalisant 270 jardinets, des jardins collectifs totalisant 5 380 pieds carrés et nous avons deux marchés publics à la 18e avenue et Notre-Dame et un autre dans le quartier Saint-Pierre. Dans le quartier Saint-Pierre, il y a un arrimage qui est fait avec les jardins collectifs.

595

600

Donc, on voit ici la répartition sur le territoire. Il y a un projet de jardin collectif. Donc, on a un projet de jardin collectif ici, initié par le GRAME, sinon nous avons nos jardins communautaires représentés les cercles jaunes et nos jardins collectifs représentés par les cercles rouges.

605

Donc, les engagements de l'Arrondissement c'est surtout via les partenaires. On souligne le GRAME, le Groupe de recherche appliquée en macroécologie. C'est difficile de tout résumer ce qu'ils font. Pour faire un bref aperçu, ils sont très impliqués dans le Corridor 21,

l'écoquartier, les jardins collectifs. Ils font beaucoup de recherche, des activités d'initiation, publications diverses et il y a des bons conseils horticoles sur leur site – consultez-le.

610

Nous avons aussi le CRUISP, qui est le Comité de revitalisation intégré de Saint-Pierre – c'est un quartier un peu enclavé de Lachine. Ils font surtout de l'animation dans les jardins collectifs, un bon soutien financier. C'est un seul volet de leur programmation. Également, l'Arrondissement s'est doté d'une politique en développement durable.

615

Donc, voici la répartition des jardins communautaires, on en parlait un peu plus tôt. Donc, les jardins communautaires de Lachine sont sous la Fédération d'horticulture du Québec, incorporée depuis 2009. Donc, c'est tout récent. Le support de l'Arrondissement c'est un support professionnel et financier de la part des élus. Et puis c'est géré, c'est un terrain qui appartient à l'Arrondissement, donc le gestionnaire c'est un groupe de bénévoles, mais sur un terrain de l'Arrondissement. Le terrain de la 4e et Sherbrooke est un terrain privé. Et, finalement, le terrain sur Saint-Pierre, terrain de l'Arrondissement.

620

Le terrain de Saint-Pierre, situé à même le parc Wilfrid-Vincent. Il s'agissait d'un endroit un peu problématique pour le flânage, donc une initiative de la rue était la quiétude du voisinage. Donc, un jardin communautaire a été implanté pour amener un petit peu de paix en ces lieux.

625

Donc, comme je disais, ce sont tous des regroupements de bénévoles. L'Arrondissement s'est impliqué avec l'incorporation des jardins communautaires, pour donner un peu de structure à ces regroupements bénévoles, les doter de règles internes et de certaines infrastructures dont ils ont besoin : cabanons, prêt de matériel dons de terre et de roche. Et puis chaque année, c'est ça, nos élus supportent financièrement l'organisme. Et on peut constater à travers ces organismes une forte liste d'attente pour l'accès aux jardinets.

630

Les jardins collectifs – on fait une différence, on différencie bien les deux. Donc, celui de la 28e avenue, à même les jardins communautaires. C'est un CPE qui en est le gestionnaire. Donc, c'est de petits bouts de choux qui font pousser leurs pousses.

635

640 La plupart, le COVIQ, c'est sur un terrain, un OMH, et celui de Saint-Pierre également, et puis sur la rue Ouellet, La p'tite Maison, à même le territoire de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

645 Donc, nous avons certains terrains dans nos jardins communautaires et collectifs qui sont à risque d'expulsion, mais le but visé étant la sécurité alimentaire, naturellement, sortir les gens de l'isolement, et c'est ces jardins-ci qui font l'arrimage avec le marché Saint-Pierre.

650 Réglementation : une modification à venir du règlement pour les nouvelles constructions. Donc, les nouvelles constructions devront être toutes dotées de toits blancs qui pourront être convertis en toits verts éventuellement. Donc, il y a un déjà un projet à la Daly Morin, à la 18e et Victoria, et le projet du regroupement du GRAME est également initié dans cette voie-là.

655 Autres activités de soutien. On parlait de distribution de compost au printemps. C'est un don de l'Arrondissement. Politique de soutien aux organismes, prêt de locaux, prêt de matériel gratuit pour leurs événements; encadrement professionnel, aide à l'obtention de financement, à l'organisation de leurs activités, à la promotion via le cahier des loisirs et l'affichage dans les rues de l'arrondissement.

660 Donc, en conclusion, une problématique de contamination du sol à l'est de la 32e avenue, ce qui limite beaucoup, beaucoup les projets de développement. Et, malheureusement, notre population à risque se trouve à l'est de la 32e avenue, quand on parle de sécurité alimentaire. Donc, on espère que les projets de toits blancs et de toits verts pourront aider à cette problématique. Et, naturellement, on revient sur l'obligation de fournir les toits blancs.

Merci pour votre attention, je vais céder la parole.

665 **Mme JACINTHE CÔTÉ :**

Bonsoir! Mon nom est Jacinthe Côté, je suis conseillère en aménagement pour l'arrondissement LaSalle. Donc, ça me fait plaisir d'être ici ce soir pour vous faire l'état de l'agriculture urbaine à LaSalle.

670

Donc, voici comment va se dérouler cette présentation. Tout d'abord, un profil de l'arrondissement, suivi du portrait de l'agriculture urbaine à LaSalle, incluant les jardins communautaires, la revitalisation urbaine intégrée Airlie-Bayne, les activités de soutien offertes par l'Arrondissement ainsi que des initiatives communautaires. Par la suite, un survol de la réglementation, pour terminer avec les engagements de l'Arrondissement.

675

Tout d'abord, je voulais souligner le 100e anniversaire de l'arrondissement cette année. Donc, fondée en 1912, LaSalle est située au sud-ouest de l'île de Montréal et compte près de 75 000 personnes. Il est caractérisé par son centre industriel et ses quartiers résidentiels de faible densité, construits approximativement dans les années 60 et 70. Nous avons de vastes espaces verts, surtout les parcs bordant le fleuve le Saint-Laurent, le canal de l'Aqueduc et le canal de Lachine.

680

Sur la carte, nous pouvons apercevoir les jardins communautaires. Donc, nous avons deux jardins communautaires : un situé complètement au nord-ouest de l'arrondissement, le second est situé à l'embouchure du canal de l'Aqueduc et du fleuve Saint-Laurent. Nous avons un jardin collectif, le Nutri-Centre, et nous avons un comptoir urbain cette année sur la rue Airlie, dont je vais pouvoir vous parler plus en détail durant la présentation.

685

D'entrée de jeu, voici plus en détail les jardins communautaires. Donc, le premier jardin communautaire est le jardin Charles-Naguy. Il fut inauguré en 1975. Il est situé au nord-ouest de l'arrondissement sur une ancienne emprise d'Hydro-Québec. Il est administré par la Société d'horticulture de LaSalle. Il fait environ 16 000 mètres carrés, il compte 144 jardinets et 12 petits jardinets pour enfants.

690

695

700 Le second jardin communautaire est le jardin des Rapides. Donc, il a été inauguré en 1994. Il est situé à l'embouchure du canal de l'Aqueduc et du fleuve. Il est administré par la Société d'horticulture des Rapides. Il fait environ 7 500 mètres carrés et il compte 145 jardinets. L'Arrondissement offre les terrains à ces jardins ainsi qu'un support financier pour l'administration.

705 La revitalisation urbaine intégrée Airlie-Bayne vise un secteur défavorisé de LaSalle. Localisé ici – on peut le voir, le rectangle jaune sur la carte –, l'objectif est de lutter contre la pauvreté, le manque de services et l'exclusion sociale de cette partie du territoire. C'est un secteur divisé par un axe routier très important, soit la rue Airlie qui donne accès au pont Mercier.

710 Vous voyez ici différentes vues de la rue Airlie dont la Place des citoyens, en bas à gauche, où plusieurs activités y sont organisées.

715 Toujours dans le cadre de la RUI, c'est en 2009 que l'Arrondissement a mandaté la Table de développement social de LaSalle pour la coordination de la revitalisation urbaine. La Table organise plusieurs activités dont certaines reliées à l'agriculture urbaine. Leur objectif vise la sécurité alimentaire et l'intégration sociale. Une des activités cette année est le comptoir urbain. C'est un projet pilote, donc un comptoir de fruits et légumes qui sera ouvert cet été tous les mercredis d'ici le 18 juillet, de 10 h à 19 h, sur la Place des citoyens.

720 Donc, ce comptoir permettra à plusieurs familles du secteur d'accéder à des fruits et légumes de qualité. Des ateliers de formation pour la cuisine de ces aliments sont offerts. Un projet de jardin en pots est aussi prévu.

725 Donc, la RUI Airlie vise aussi la réduction des îlots de chaleur. Un vaste projet de verdissement est en cours. Bientôt, 300 arbres auront été plantés depuis l'été 2011. Les activités de la rue Airlie ainsi que le verdissement obtiennent un soutien financier de l'Institut de santé publique du Québec, de la Ville de Montréal, de l'arrondissement LaSalle et des acteurs locaux.

730 Pour les activités de soutien offertes par l'Arrondissement, chaque année nous avons le concours *LaSalle vert et fleuri* où certains participants obtiennent des mentions, comme par exemple, ce commerce de la rue Dollard pour son jardin urbain. Donc, c'était un bon exemple de l'utilisation de l'espace restreint, de l'utilisation de pots, et nous pouvons voir qu'il y avait une grande variété de production de légumes.

Nous avons aussi la journée verte. Donc, l'Arrondissement distribue gratuitement du compost, des copeaux de bois et fait la vente d'arbres fruitiers et décoratifs à prix moindre.

735 Pour les initiatives communautaires. Le jardin collectif Nutri-Centre est situé derrière le Centre Action depuis 2006. L'organisme est situé au 408A, rue Lafleur. C'est un jardin d'environ 930 mètres carrés où 15 membres du Centre Action et 20 familles y sont membres. Le Nutri-Centre valorise les produits frais du jardin, la sécurité alimentaire, l'insertion sociale, offre des ateliers appelés *Du jardin à l'assiette* et un service de compostage.

740 Sur notre territoire, nous avons deux points de chute du programme Bonne Boîte Bonne Bouffe. Donc, qu'est-ce que le programme Bonne Boîte Bonne Bouffe? C'est une distribution, deux fois par mois, de boîtes contenant des légumes frais et des fruits frais de première qualité, à bon prix. Donc, vous avez les deux points de chute : la Maison famille de LaSalle, 535, avenue Lafleur et Table de développement social à LaSalle sur la rue Airlie.

745 Pour notre réglementation, nous appliquons *le Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements*, *le Règlement pour les fins de parc*, *le Règlement occupation du domaine public* ainsi que le Règlement de zonage.

750 En conclusion, les engagements de notre Arrondissement sont en relation avec le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise. À la fin de l'été 2012, l'Arrondissement adoptera un plan d'action en développement durable. À l'intérieur de ce plan d'action, l'Arrondissement prévoit intégrer un concept innovateur appelé le *Pacte vert*. Le mot le dit, c'est un engagement entre l'Arrondissement et la collectivité laSalloise pour l'objectif du bien commun.

Donc, qu'est-ce que le *Pacte vert*? Le *Pacte vert* est construit autour des cinq grandes orientations du Plan de développement durable de la collective montréalaise, dont je vous laisse lire les orientations.

760

À la suite des consultations publiques données en automne 2011, voici quelques priorités qui ont été soulevées. Donc, lors de ces consultations, l'agriculture urbaine, la sécurité alimentaire, l'éducation, gestion des déchets et les écoquartiers font partie des priorités qui seront à l'intérieur du *Pacte vert*.

765

Maintenant, lorsqu'on parle d'enjeux, on parle de récupération des matières organiques. C'est l'intégration entre autres du fameux bac brun. D'ici quelques années, l'Arrondissement s'engage à implanter sur son territoire un biométhanisateur. Il en fut question dernièrement lors des consultations publiques organisées par l'OCPM.

770

Donc, nous espérons que ces consultations publiques sur l'agriculture urbaine porteront fruit à leur tour. Merci.

LE PRÉSIDENT :

775

Merci beaucoup pour les présentations. La commission aurait une question. Monsieur El-Hage, allez.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

780

Merci. C'était très intéressant. Ma question à madame Côté : vous avez parlé de l'animation de la rue. Est-ce que vous avez des animateurs horticoles? Et la même chose pour les autres arrondissements.

785

Mme JACINTHE CÔTÉ :

Vous voulez dire pour la rue Airlie?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

790 Oui.

Mme JACINTHE CÔTÉ :

795 Pour les jardins?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Pour les jardins, oui.

800 **Mme JACINTHE CÔTÉ :**

Il y a des animateurs. Ils sont dans la Table de développement social. Donc, ils sont toujours là. C'est des organisateurs qui font vraiment partie de la Table de développement social. C'est des animateurs.

805

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

D'accord. Mais l'Arrondissement n'a pas un animateur horticole?

810 **Mme JACINTHE CÔTÉ :**

Non.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

815

D'accord. Puis les autres arrondissements?

M. GILLES BERGERON :

820 Nous, c'est récent, mais à partir de cette année, on a confié la tâche d'animer et de faire certaines activités à l'intérieur des jardins communautaires, comme ils font au niveau des jardins collectifs, aux deux partenaires que j'ai identifiés tantôt. Donc, on le fait en partenariat avec Action Communiterre et la Société environnementale de Côte-des-Neiges.

825 **M. SIMON RACICOT :**

En ce qui a trait à Lachine, à proprement dit l'Arrondissement n'embauche pas d'animateur horticole. Cependant, dans les jardins collectifs, nos partenaires offrent ce service, notamment dans le quartier Saint-Pierre.

830

LE PRÉSIDENT :

Madame Ollivier?

835 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Oui. J'aimerais savoir, dans chacun des arrondissements, vous avez tous des jardins communautaires, mais je n'ai pas noté s'il y avait des listes d'attente dans vos jardins. S'il y en a, pourriez-vous me dire dans quel ordre elles sont à peu près?

840

Mme JACINTHE CÔTÉ :

Donc, la liste d'attente, je n'ai pas l'information avec moi.

845 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

O.K. Mais savez-vous s'il y en a?

Mme JACINTHE CÔTÉ :

850 Non.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

855 Non, O.K.

M. GILLES BERGERON :

860 Chez nous, au moment de la conception du Plan directeur que j'ai évoqué tantôt, on avait une liste d'attente d'environ 159 personnes. Ça représentait à peu près trois ans d'attente. Quand on parle d'accessibilité, c'était un des constats qu'on a faits lorsqu'on a réalisé le Plan.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

865 O.K.

M. SIMON RACICOT :

870 Dépendamment des secteurs, notamment au jardin communautaire de la 28e avenue, près de l'usine de filtration, oui, il y a liste d'attente. On parle de quelques années, effectivement, mais on parle plus de 50 à 60 jardiniers qui attendent. Côté Saint-Pierre, le jardin communautaire du parc Wilfrid-Vincent, il y a des jardinets actuellement libres. Donc, ils pensent en louer trois ou quatre à certains jardiniers. Donc, il n'y a pas d'attente.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

875 Parfait. L'un d'entre vous – si vous permettez, Monsieur le président? – a mentionné que dans un de vos jardins vous aviez des jardins pour les enfants. C'est à LaSalle, c'est ça? Oui?

Est-ce qu'il y a une différence dans la grandeur du lot entre ce que vous donnez à un jardinier normal et ce qui est donné aux enfants?

880

Mme JACINTHE CÔTÉ :

Oui, il y a une différence, mais je ne connais pas exactement la dimension.

885

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

O.K., parfait. Donc, si jamais vous pouviez nous trouver l'information et nous l'envoyer, ça serait apprécié.

890

Mme JACINTHE CÔTÉ :

Oui, tout à fait.

895

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

900

Ça va?

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

905

Oui.

LE PRÉSIDENT :

910 Alors, nous allons ajourner pour une courte pause, une quinzaine de minutes. Pour toutes les personnes qui souhaitent poser des questions ou faire des commentaires, n'oubliez pas d'aller vous inscrire à la table d'accueil à l'arrière. Il y aura deux listes : une liste pour les citoyens qui s'expriment à titre individuel, une autre pour les représentants de groupes.

915 Après la pause, je vous inviterai donc, selon l'ordre sur cette liste, à venir poser votre question ou formuler votre commentaire. Donc, une courte pause et on reprend ensuite la session avec la période de questions.

PAUSE

920

LE PRÉSIDENT :

925 Alors, j'aimerais d'abord souligner la présence dans la salle de madame Louise Roy, la présidente de l'Office. Bonsoir, Louise.

925

Madame Courcier, est-ce que vous avez des personnes-ressources dans la salle autres que les personnes qui sont à l'avant, que vous voudriez nous présenter?

Mme SABINE COURCIER :

930

Oui, absolument. Donc, pour la Direction des grands parcs et du verdissement, on a Daniel Groulx et Daniel Hodder. À l'arrondissement Côte-des-Neiges, il y a Marie-Claude Ouellet et Sonia Gaudreau. Pour l'arrondissement Lachine, il y a Jean Lacroix et Stéphanie Houle. Et puis l'arrondissement LaSalle, il y a Sylvie Champagne et Normand Trottier.

935

LE PRÉSIDENT :

Voilà, c'est l'équipe des personnes-ressources donc pour ce soir. Merci. Alors, nous
allons commencer avec la seule question d'un groupe que nous avons. Monsieur Douglas Jack,
940 s'il vous plaît, Corporation développement durable. Bonsoir.

M. DOUGLAS JACK :

O.K. Je dois tout de suite?
945

LE PRÉSIDENT :

Bien sûr. Bonsoir!

M. DOUGLAS JACK :
950

Parce qu'on a parlé du patrimoine ici, en 1667, les Mohawks, les Wendats étaient
chassés de l'île de Montréal. Et nous vivons dans un apartheid encore, parce que nous n'avons
pas une reconnaissance de 15 000 ans de patrimoine ici. Et en agriculture, je veux dire
955 qu'agriculture se dit *ager* – latin – pour dire champ. Ça dit plat, ça dit deux dimensions.

Les autochtones ont poussé l'alimentation en trois dimensions. Les arbres comme les
chênes, les chênes blancs – c'est un gland délicieux qu'on peut déguster tout de suite de l'arbre.
Et la production à 400 pieds carrés, c'est considéré une possibilité, c'est 10 tonnes de protéines
960 et d'hydrates de carbone en 400 pieds carrés. Avec la production de céréales que nous avons
remplacées, nous avons coupé les chênes de 250 ans, les immigrants, et nous les avons réduits
en cendre.

Mais je parle du potentiel qui est ici. Le potentiel en sécurité alimentaire, pour dire que
965 Montréal était couverte par 45 rivières et 10 lacs. C'est tout sur notre site Web
indigenecommunity.info. Et nous avons des cartes des 45 rivières, des 10 lacs qui étaient sur l'île

de Montréal. Et nous avons une stabilité des eaux sur l'île de Montréal à cause de la production alimentaire par l'arbre, une polyculture en vergers.

970 Et en travaillant en trois dimensions, c'est considéré maintenant par les études des Nations Unies, des peuples indigènes du monde qui ont tout produit par les vergers en polyculture, c'est considéré qu'ils sont 100 fois plus productifs, 10 000 % plus productifs que l'agriculture à deux dimensions, en travaillant avec la troisième dimension. Et nous sommes dans les villes construites, nous avons des petits espaces à travailler et c'est exactement parfait pour 975 les arbres, si nous avons des citoyens qui peuvent gérer ces arbres. Mais les indigènes du monde ont géré des arbres pour 200-300 années. Les familles, le patrimoine qui étaient là. C'est une gestion incompréhensible de notre côté, de notre pensée à deux dimensions, mais je veux dire que c'est dans le mémoire que je dépose et c'est déposé déjà.

980 Juste que je veux dire que nous avons un potentiel qui est beaucoup plus. Dans le monde actuel, il n'y a pas une surpopulation. Nous avons la capacité de nourrir tout le monde et d'inviter, et d'être accueillants à tout le monde comme les autochtones à nous accueillir nous-mêmes quand nous sommes arrivés. C'est tout possible.

985 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. J'inviterais maintenant, monsieur Constantin Marinescu. Bonsoir!

M. CONSTANTIN MARINESCU :

990 Bonsoir, bonsoir tout le monde! D'abord, féliciter aux organisateurs et on doit nous-mêmes se féliciter pour notre présence ici.

LE PRÉSIDENT :

995 Absolument.

M. CONSTANTIN MARINESCU :

1000 Je pense que c'est plus qu'un moment important, c'est un contexte important et un moment important pour l'avenir. Notre avenir et celui de nos enfants.

1005 Je n'ai pas énormément de choses à dire ce soir. Je vais préparer par écrit, dans les prochains jours, mais je dirais oui, c'est possible, profitable, utile, social, écologique et durable, l'agriculture urbaine.

1010 Je vous donne une petite citation : les 21 et 22 mai dernier se tenait à Montréal la réunion annuelle des villes créatives de l'UNESCO, représentant 34 villes membres dans une de cette catégorie, secteur suivant : gastronomie, musique, cinéma, design, art numérique, littérature, artisanat et arts populaires. Où est l'agriculture urbaine? C'est excellent. Bravo, Montréal! On a été déclaré ville UNESCO de design.

1015 Mais ça a l'air de plus en plus que la créativité locale est de plus en plus reconnue. Bravo d'abord, en parlant du jardinage, à ceux qui avant nous ont pensé à ça et bravo à ceux qui travaillent chaque jour pour maintenir et développer qu'est-ce qu'on a. On a une bonne base. Et moi, personnellement, j'ai une expérience d'au moins 17 ans dans ce type d'agriculture urbaine. Développons qu'est-ce qu'on a.

1020 Je pense qu'au point de départ, je pourrais considérer ce soir un point commun de départ dans notre combat d'ajouter une huitième catégorie aux sept de l'UNESCO et, brièvement, je finis par vous présenter deux idées.

1025 Je pense que c'est à nous de pratiquer et développer l'agriculture urbaine. Mon projet, c'est une proposition. Un, c'est de travailler en équipe pour consolider le concept d'agriculture urbaine et de l'appliquer pratiquement et, *de facto*, formellement à Montréal. De convaincre l'UNESCO de déclarer officiellement le huitième secteur.

1030 Projet numéro 2 : dans un quartier où j'habite depuis 23 ans et que je connais très bien, c'est par rapport – madame a posé une question par rapport aux listes d'attente et c'est très révélateur, cette question, et surtout le chiffre qui est en arrière, le chiffre réel. Juste pour le jardin communautaire Châteaufort dont je suis le président, quartier Côte-des-Neiges, Darling coin Van Horne, on a, comme monsieur Gilles Bergeron a mentionné ce soir, on a 150 personnes sur la liste d'attente. Notre jardin communautaire a été complètement redesigné, repensé et réaménagé, et on a 160 jardinets pour adultes et enfants. Ce jardin, particulièrement, se trouve
1035 sur le toit d'un réservoir d'eau, à côté d'une station de pompage et il finit avec un morceau de terre qui s'appelle aujourd'hui Pac Mahatma Gandhi.

1040 Le projet numéro 2 fait référence à ce territoire et à la possibilité de créer dans ce parc Mahatma Gandhi, sans toucher à sa structure actuelle, de pouvoir construire un jardin pour handicapés, personnes à mobilité réduite et enfants. Ainsi, je pense qu'un côté très utile et créatif du jardinage urbain doit être les camps d'été du jardinage pour enfants.

Je vous remercie beaucoup et on se souhaite bonne chance!

1045 **LE PRÉSIDENT :**

1050 Merci. Monsieur, le document qu'on a devant nous, est-ce que c'est un document... ce que vous venez de nous dire? Nous avons sur une page exactement ce que vous venez de nous lire, est-ce qu'on considère ça comme un mémoire que vous nous déposez?

M. CONSTANTIN MARINESCU :

Je l'ai envoyé aujourd'hui par courriel. Oui.

1055 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Très bien, merci.

M. CONSTANTIN MARINESCU :

1060

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

1065

Monsieur John Burcombe. Bonsoir!

M. JOHN BURCOMBE :

1070

Bonsoir! Oui, c'est John Burcombe. J'ai une question assez pointue et je ne sais pas si ça s'applique uniquement à l'arrondissement Ville-Marie. Moi, je ne demeure pas dans cette région, mais je jardine dans Ville-Marie. Pour cet arrondissement, il est interdit de cultiver les pommes de terre. Et j'aimerais bien connaître l'origine de cette interdiction et est-ce que ça s'applique à tous les arrondissements? Peut-être qu'on n'a pas de réponse ce soir, mais ça, c'est une question que j'ai eue depuis longtemps, et je me demande pourquoi on ne peut pas cultiver les pommes de terre.

1075

LE PRÉSIDENT :

1080

C'est une question très claire. On a une réponse? Les personnes-ressources? Alors, quelqu'un peut-il nous dire pourquoi on ne peut pas cultiver des pommes de terre? Vous vous nommez, s'il vous plaît.

M. NEL EWANE :

1085

Oui, merci. Bonsoir tout le monde! Je me présente, je suis Nel Ewane, je suis l'agronome d'Action Communiterre. C'est vrai que c'est une question qui revient de temps en temps et que moi, également, j'ai déjà posée.

1090 Et puis lors de notre rencontre de l'Ordre des agronomes, donc je l'avais posée également aux confrères pour savoir pourquoi est-ce qu'on ne cultivait pas de pommes de terre, mais en réalité il n'y a jamais eu de réponse à cette question. On s'est souvent demandé si c'est une réglementation de la Ville, mais personne ne se souvenait de l'avoir lue quelque part de façon précise.

1095 Sur le plan technique, l'argument que le confrère m'avait donné c'était que la pomme de terre appartient à la famille des solanacées et puis elle est très susceptible à un champignon, le *phytophthora*, qui se propage très, très rapidement. Donc, qui va très, très vite. Et puis, mais moi, l'argument ne m'avait pas convaincu quand j'avais discuté avec le confrère, parce que la tomate également et puis le piment c'était la même famille botanique. Mais voilà, on fait la tomate qui est 1100 également sensible au même champignon. Donc, véritablement, on n'a pas de réponse et puis on attend aussi que la Ville nous la donne. Merci.

Mme MARIE-CLAUDE OUELLET :

1105 Marie-Claude Ouellet de l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce. Monsieur là-bas est un partenaire qui joue le rôle d'animateur horticulteur dans les jardins. Donc, oui, la pomme de terre est interdite officiellement. Je ne le sais pas pourquoi, mais elle fait partie de la brique des règlements qui est appliquée depuis la naissance des jardins. Donc, peut-être que ça sera à réviser, mais pour le moment elle était maintenue.

1110

LE PRÉSIDENT :

Ça va?

1115

M. JOHN BURCOMBE :

D'accord.

LE PRÉSIDENT :

1120

Merci, Monsieur. Madame Sandra Simbert. Bonsoir, Madame!

Mme SANDRA SIMBERT :

1125

Bonsoir! Alors, je me présente Sandra Simbert, Montréalaise de naissance. Good evening, I am Sandra Simbert and I'm a native Montrealer. Alors, je vais prendre la parole sous plusieurs chapeaux, si vous me permettez.

1130

Premièrement, je n'habite pas l'arrondissement, mais j'ai eu l'opportunité de travailler à NDG pendant trois ans comme employée d'un centre communautaire. So I don't live in NDG-Côte-des-Neiges, but I had the joy and opportunity in the past to be an employee in a community centre. Et aussi, j'ai étudié à NDG, à l'Université Concordia, j'ai complété une majeure en récréologie. I've studied in NDG on the University Concordia's Campus at Loyola, and I completed a major in leisure studies.

1135

Aussi, je prends la parole à titre de professionnelle en urbanisme et en aménagement du territoire. I'm speaking also as a professional in urban studies. J'ai complété une majeure universitaire à l'université Concordia, Campus centre-ville en études urbaines. So I'm also speaking as an urban studies completed major in the downtown campus of Concordia University.

1140

Donc, ma question est pour les trois personnes-ressources des arrondissements, monsieur Racicot, madame Côté et monsieur Bergeron. Ma question vise les projets que vous avez énumérés. Donc, je les cite : le Quartier Saint-Pierre, la RUI, les jardins pour enfants et le quartier que monsieur Bergeron a parlé, Quartier Saint-Pierre, c'est bien ça?

1145

Donc, la question est la suivante : vu que vous avez fait clairement mention que le développement durable est la pierre angulaire de vos interventions, dans quel ordre de priorité est-ce que les quatre éléments du développement durable seront appliqués? Et je les nomme : la

1150 gouvernance, le développement économique, le développement social et le développement
environnemental.

M. GILLES BERGERON :

1155 Bien, écoutez. Moi, je n'ai pas parlé de quartier, mais je vais parler le premier.

Mme SANDRA SIMBERT :

Oui, vous avez parlé du quartier vert, si j'ai compris, en santé?

1160 **M. GILLES BERGERON :**

Oui, c'est en fait une participation au quartier vert, effectivement. Je vous souligne que
maintenant, Montréal a adopté un cinquième pilier du développement durable qui est la culture.
Et, moi, je vous dirais que je suis une coche plus haut dans ce que je vous ai mentionné avec –
1165 je dis « je », mais en fait, je parle pour l'Arrondissement – avec la question de l'arrondissement
en santé, dans lequel s'intègre tout ce qui est du plan vert et du développement durable, et à
l'intérieur duquel, aussi, s'intègre tout ce qui concerne les saines habitudes de vie.

1170 Et à l'intérieur de l'arrondissement santé, je pense que c'est un heureux amalgame de
ces... prenons les quatre éléments, mais je l'ajouterais le cinquième pilier, également, qui est la
culture, pour arriver à atteindre cette qualité-là.

1175 Alors, je ne vous dirais pas qu'il y a un ordre, parce qu'autant le développement
économique, autant la gouvernance, autant l'aspect social, autant l'aspect environnemental pur
et autant la culture, la santé sociale ou la santé de l'arrondissement, la santé de la ville se
traduisent à l'intérieur de tout ça. Et c'est comme ça qu'on pense y arriver, mais sans
nécessairement affecter un ordre.

M. SIMON RACICOT :

1180

Oui. En ce qui me concerne dans mon quotidien, naturellement il n'y a pas vraiment d'ordre également, mais je peux constater que les jardins communautaires et collectifs favorisent le développement social, favorisent le développement économique avec l'arrimage des marchés publics et avec les politiques pour le développement durable dans lesquelles s'inscrit la pratique des jardins collectifs et communautaires. C'est un tout. Naturellement, je vais laisser... Moi, je suis un animateur sports et loisirs, je vais laisser, peut-être, si la Direction veut bonifier, mais moi, je n'y vois pas d'ordre, je vois un tout.

1185

Mme JACINTHE CÔTÉ :

1190

Donc, dans le développement durable, il n'y a pas d'ordre. C'est vraiment, c'est un ensemble de tous ces éléments-là qui forme le développement durable. Donc, on ne peut pas dire : il va avoir plus, en premier, il va y avoir plus de côtés environnementaux, après ça, le social. C'est vraiment un tout. S'il en manque un, ça ne fonctionne pas.

1195

Donc, pour nous la RUI, c'est vraiment la coordination de tout ça qui est faite très bien par la Table de développement social à LaSalle.

LE PRÉSIDENT :

1200

Ça va?

Mme SANDRA SIMBERT :

1205

Oui, merci pour les détails. Bonne soirée!

LE PRÉSIDENT :

1210 Merci, Madame. J'inviterais maintenant, monsieur Thomas Gauthier et Andrew Dillinger.
Good evening! What do you want to tell us?

M. ANDREW DILLINGER :

1215 Hmm... I've been gardening for two years tomatoes and strawberries and shallots and a
lot, yeah.

LE PRÉSIDENT:

1220 Are you gardening on your own?

M. ANDREW DILLINGER:

Yeah.

1225 **LE PRÉSIDENT:**

So what do you grow?

M. ANDREW DILLINGER:

1230 Tomatoes.

LE PRÉSIDENT:

1235 Tomatoes?

M. ANDREW DILLINGER :

Shallots, strawberries, squashes...

1240

VOIX NON IDENTIFIÉE :

Cherry trees.

1245

M. ANDREW DILLINGER :

It's dad.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

1250

And where do you garden? Are you in a community garden or in own backyard?

M. ANDREW DILLINGER:

1255

In my own backyard.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

1260

In your own backyard.

LE PRÉSIDENT:

And do you have any help?

1265 **M. ANDREW DILLINGER:**

No, not really.

1270 **LE PRÉSIDENT :**

You're on your own?

1275 **M. ANDREW DILLINGER:**

Yeah, mostly.

LE PRÉSIDENT :

1280 Thank you very much. I must say that you probably are the younger person we've had at that Commission. Anything else you would like to say? It's up to you. Well, I guess that will be all for tonight, I think. Thank you very much. J'appellerais maintenant madame Louise Chenevert.

Mme LOUISE CHENEVERT :

1285 Good evening. I'm going to speak about... I just have one question and I'm going to do it in English. I'm a member of the McGill Apiary Association and I want to... bees are essential pollinators and they have been affected by colony collapse disorder worldwide. This disorder has been studied and professional experts have linked it directly to agricultural pesticides – pesticides have been banned in the City of Montreal – and they are essential to pollinating fruits and
1290 vegetables which are the crops in urban agriculture.

My question is: what provisions have been made to update the bylaws to legalize beekeeping to give bees a safe haven in the city? I would also like to add that New York City has
1295 legalized beekeeping in the city. In the Bronx and all over New York City, yes.

LE PRÉSIDENT :

Donc, sur la question des abeilles?

1300 **Mme LOUISE CHENEVERT :**

Les abeilles. Pour garder les abeilles, est-ce qu'il y a...

1305 **LE PRÉSIDENT :**

L'encadrement réglementaire qui...

Mme LOUISE CHENEVERT :

1310 Parce que vous avez listé beaucoup de règlements dans le district, et puis j'ai vu absolument rien sur les abeilles.

LE PRÉSIDENT :

1315 Mais je pense que la réponse est déjà toute prête.

Mme SABINE COURCIER :

1320 Donc, il n'y a pas de réglementation à la Ville de Montréal par rapport à l'élevage des abeilles. Donc, c'est autorisé. Par contre, il y a une loi du gouvernement du Québec qui précise les conditions pour la localisation des ruches et l'entretien des ruches.

1325 Donc, il y a par exemple des notions de distance séparatrice, puis un certain nombre de mesures pour s'assurer que les ruches sont correctement...

Mme LOUISE CHENEVERT :

Placées?

1330 **Mme SABINE COURCIER :**

Oui, placées et gérées. Mais il n'y a pas d'interdiction à la Ville de Montréal par rapport à...

1335 **Mme LOUISE CHENEVERT :**

O.K. Parce qu'il y a certains secteurs que j'ai entendu que oui, qu'il y a des problèmes. La ville de Montréal c'est légal?

1340 **Mme SABINE COURCIER :**

Non. Par contre, il faut respecter la réglementation du gouvernement du Québec.

Mme LOUISE CHENEVERT :

1345

Oui. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1350

Vous trouverez sur le site de l'Office, dans la série *Documents* sous l'onglet *Lois provinciales*, la loi qui s'applique sur les abeilles. Section 11 quelque chose, où on définit qu'il faut des cadres, la distance de 15 mètres d'une habitation... Donc, il y a quelques articles qui encadrent spécifiquement l'élevage des abeilles, mais sous une juridiction provinciale, et le texte est sur le site de l'Office dans la section *Documents*.

1355

Mme LOUISE CHENEVERT :

Merci beaucoup.

1360 **Mme SABINE COURCIER :**

Ce que je pourrais peut-être rajouter si vous permettez? Il y a des ruches au Technopole Angus, il y en a à l'UQAM, à l'Université de Montréal. Enfin, il y a plusieurs endroits à Montréal..

1365 **Mme LOUISE CHENEVERT :**

1370 Je sais dans les universités. Je sais qu'à McGill, il y en a, dans les universités il y en a, mais dans les jardins communautaires, je n'en vois pas. Dans les jardins communautaires, il devrait y en avoir, parce que c'est là où est-ce que les légumes, les fruits sont cultivés. Alors, dans les jardins communautaires et collectifs de ma connaissance, à NDG - Côte-des-Neiges, il n'y a pas de ruche. Est-ce que c'est possible d'en avoir?

M. GILLES BERGERON :

1375 Quant à moi, personnellement, je n'ai aucune objection à ça. Ma problématique – et là, peut-être que Marie-Claude peut m'aider là-dessus – je sais qu'il y a des règlements ancestraux qui sont en place. Règlements, on s'entend, là, des normes d'utilisation des jardins. On en parlait tantôt pour les pommes de terre, on peut parler de différentes choses. La seule question que je peux voir, c'est est-ce qu'il y a une interdiction particulière? Parce que vous parlez
1380 spécifiquement des jardins communautaires. Est-ce qu'il y a quelque chose dans les normes qui, comme les pommes de terre, empêche les gens de pouvoir profiter de ça? C'est à voir.

1385 Marie, je ne sais pas si tu n'as pas d'info là-dessus? Mais quand je vous disais tantôt dans les engagements, à l'Arrondissement, c'est ce qu'on veut faire. On veut revoir toutes ces règles-là. C'est quelque chose qui a été assez uniformisé puis avec la réorganisation municipale en 2002, il n'y a personne qui s'est concentré à adopter des règles particulières.

1390 Idéalement, ça serait d'en avoir des similaires partout sur le territoire, pour avoir un peu de cohérence, mais nous, on essaye d'entamer cet exercice-là et c'est quelque chose qui... avec la consultation du milieu puis des intervenants dans l'arrondissement là-dessus, si c'est faisable, puis en analysant les pour et les contre dans tout ça, moi, je n'ai aucune objection à ce qu'on élargisse tout ce qu'on peut faire dans les jardins, croyez-moi.

Mme LOUISE CHENEVERT :

1395 Parce qu'il y a des gens qui veulent avoir des arbres fruitiers, mais c'est important avoir des abeilles pour les arbres fruitiers. Alors, plus les jardins veulent agrandir puis avoir plus de diversité de semences, puis il va y avoir plus de fruits, les abeilles sont essentielles.

M. GILLES BERGERON :

1400 On peut répondre en différé?

LE PRÉSIDENT :

1405 Oui, bien sûr.

M. GILLES BERGERON :

1410 Je peux vérifier pour ce qui est des règles d'utilisation des jardins, tout ce qui encadre tout ça, Et on pourrait vous revenir rapidement là-dessus.

Mme LOUISE CHENEVERT :

1415 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Madame Mélanie Stuy.

1420 **Mme MÉLANIE STUY :**

1425 Bonjour! Je parle comme une citoyenne de Saint-Raymond et de NDG et comme une jardinière d'Action Communiterre. C'est qu'on a un jardin ici, il y a un jardin collectif d'Action Communiterre ici, juste en arrière de l'école, puis il y a aussi un jardin communautaire juste à côté du parking, et j'ai reçu l'information que c'est possible que les jardins, on peut peut-être perdre les deux jardins là. C'est peut-être que l'école doit être rénovée ou quelque chose comme ça, ce n'est pas certain.

1430 Mais la chose que ça me dit c'est que les contrats pour les jardins sont très fragiles, pour les jardins collectifs et les jardins communautaires. On a des partenariats et si quelque chose change ou l'administration change, des nouvelles personnes avec des nouvelles idées ou quelque chose, on peut perdre des jardins. Et ici, à Saint-Raymond, on n'a pas beaucoup de choses; on n'a pas de bibliothèque, on a perdu une bibliothèque, on n'a pas... like, il n'y a pas grand-chose ici. On n'a pas de café, pas beaucoup de choses pour la communauté. So, si on perd un jardin ça c'est une perte énormément.

1440 So c'est juste que je veux demander, s'il y a une façon que la Ville peut protéger les jardins qui existent maintenant, et dans le futur quand tu planifies les nouveaux développements, especially dans les quartiers défavorisés, si tu peux mettre quelque chose dedans pour un espace vert, un espace pour jardinier, je trouve que c'est très important.

LE PRÉSIDENT :

1445 Merci, Madame. Quelqu'un peut-il reconforter madame sur le devenir de ces deux jardins qui semblent menacés?

M. GILLES BERGERON :

1450 Bonjour, Mélanie. Je m'excuse, je ne vous avais pas reconnue tantôt. Ça me fait plaisir de vous voir ici.

1455 Oui. Écoutez, moi, je n'avais pas entendu parler de ça. Alors, ça m'inquiète parce que comme responsable des jardins, si les gens qui peuvent avoir des vues ou des intérêts à ce qu'il y ait d'autre chose que des jardins, ils ne sont pas venus me voir, je ne comprendrais pas. Donc, soyez rassurée que là-dessus, moi, je n'ai pas été interpellé.

1460 Et je vous rappelle l'engagement qu'on avait pris dans le Plan directeur en 2010, c'était de maintenir ce qui était en place. Donc, on va faire ce qu'on peut pour maintenir. Évidemment, je ne vous cacherai pas, et là, je ne le sais pas si le jardin communautaire ici, à côté, est sur un terrain privé ou un terrain de la Ville, il y a beaucoup – et c'est peut-être le cas dans d'autres arrondissements – il y a certains de nos jardins qui sont... tantôt, je vous ai dit : il y a six jardins communautaires gérés par la Ville et deux sur des terrains privés. Les deux, ils sont vraiment sur des terrains privés et gérés par un ensemble privé.

1465 Dans ce cas-là, évidemment – et on a des jardins sur des terrains qui nous sont cédés de différentes façons. Dans un cas que je ne nommerai pas, on a essayé de négocier avec le propriétaire il y a deux ou trois ans pour voir si on ne pouvait pas nous le céder de façon définitive pour... Justement, c'est toujours embêtant quand on patauge dans les immeubles des autres. C'est comme en sports et loisirs, quand on va faire des activités dans les écoles, puis ils décident de fermer l'école ou ils décident de faire d'autre chose avec, bien, quand on n'est pas chez nous, ce n'est jamais évident.

1475 Mais c'est ça. Ce qui arrive, c'est que les propriétaires : « Bien non, c'est correct. On vous cède le terrain en attendant parce qu'on ne fait rien avec. » Puis le jour où il y a un risque potentiel de développement, on s'expose à ça.

1480 Mais soyez assurée qu'on fait tout ce qu'on peut pour les maintenir. Je le disais tantôt, on est en déficit de jardins, quant à nous, particulièrement du côté de Notre-Dame-de-Grâce. Donc, on va tout faire pour travailler avec la communauté, travailler avec nos élus, travailler avec tout le monde pour les maintenir. Et c'est certain que dans les nouveaux projets de développement – là, je vais parler un peu pour mes collègues d'urbanisme de l'arrondissement qui ne sont pas là –, mais c'est clair – je parlais de l'hippodrome de Blue Bonnets tantôt – c'est clair qu'on discute là-dessus beaucoup avec les gens de la ville-centre, mais c'est certain qu'il va y avoir des espaces dans les nouveaux développements, planifier déjà des espaces puis les réserver pour des activités d'agriculture urbaine, soyez rassurée. Soyez, en tout cas, assurée du moins, en autant que je serai là, et que Dieu le voudra. Merci, Mélanie.

1485

LE PRÉSIDENT :

1490 Si vous me permettez, je demanderais, dans les deux autres arrondissements, si la même attitude de pérennisation des acquis est présente aussi en ce qui touche aux jardins communautaires? Dans la mesure du possible, évidemment, là, mais c'est aussi une approche?

M. SIMON RACICOT :

1495 Oui. Bon, donc tout ce qui est terrain de l'Arrondissement, on n'a pas trop à s'inquiéter, il n'y a pas de volonté de les fermer. Les jardins collectifs, naturellement c'est des initiatives citoyennes, c'est toujours à risque qu'il y ait un renouvellement ou pas des jardiniers. Ce qui n'est pas dans nos bâtiments, souvent ce n'est pas de notre ressort, ça va avec les ententes. Je ne me prononcerai pas plus loin sur la question.

1500

LE PRÉSIDENT :

1505 D'accord, merci.

Mme JACINTHE CÔTÉ :

1510 Donc, pour nos deux jardins communautaires, c'est des terrains qui sont offerts par la Ville, c'est zoné parc. Donc, à ma connaissance, il n'y a pas de projet pour ces jardins-là, de développement. Et pour le jardin collectif, ce n'est pas l'Arrondissement qui gère ce jardin.

Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :

1515 Au niveau de la protection des jardins communautaires, des jardins collectifs, ce qui s'est vu dans d'autres villes, c'est justement utiliser le... bien, en fait, il y a la possibilité d'utiliser le zonage parc. Comme dans le fond, à LaSalle, on voit que justement, s'il y a une volonté d'enlever ce jardin-là, bien, il faut passer par une consultation publique. Donc, un processus un peu plus lourd qui peut ralentir ou encore permettre d'avoir une solution alternative pour déplacer le jardin

1520 Ce qui est aussi possible de proposer, c'est d'avoir un zonage agriculture urbaine. Ça s'est vu dans d'autres villes, puis ça vient vraiment protéger de manière plus complète les activités d'agriculture urbaine qui se déroulent un peu partout sur le territoire.

1525 **LE PRÉSIDENT :**

 Merci, Madame Desroches. J'inviterais maintenant, madame Joan Berry.

1530 **Mme JOAN BERRY :**

 Thank you. I was wondering if there's been any programs or if there's any planning for programs for youth at risk in urban agriculture?

1535 **LE PRÉSIDENT :**

 For what?

Mme JOAN BERRY:

Youth at risk.

1540

LE PRÉSIDENT :

Okay.

1545

Mme JOAN BERRY:

Is there any plans? Is there anything going on in Montreal at present, and is there any plan in the future for programs addressing our young folk that are at risk?

1550

M. SIMON RACICOT :

Je pourrais citer une petite initiative du comité de revitalisation intégrée, la RUI. C'est simplement du parrainage par les aînés envers les jeunes. Bon, jeunes à risque, oui, c'est un quartier défavorisé. Donc, c'est surtout du jumelage, du jardinage en famille. Donc, c'est une initiative qu'il y a particulièrement dans ce quartier-là.

1555

LE PRÉSIDENT :

Did you get the answer?

1560

Mme JOAN BERRY :

No.

1565 **M. SIMON RACICOT :**

Okay, maybe in English.

1570 **Mme JOAN BERRY :**

J'ai compris une partie, mais c'était...

1575 **M. SIMON RACICOT :**

You didn't understand?

1580 **Mme JOAN BERRY :**

Oui, exactement.

1585 **M. SIMON RACICOT :**

Basically, it's older people with children. It's very poor...

1590 **Mme JOAN BERRY:**

In NDG?

1595 **M. SIMON RACICOT:**

No, NDG and Lachine, quartier Saint-Pierre. It's a relatively poor sector, so older people with younger, it's a family gardening, basically. That's one activity.

Mme JOAN BERRY:

1595

Thank you. I would like to propose that there would be consideration for programs in the future for youth at risk in urban agriculture.

LE PRÉSIDENT:

1600

Monsieur Hodder?

M. DANIEL HODDER:

1605

Peut-être un complément de réponse. In the nature park system, we have at Cap St.Jacques, a farm which is operated by Maison D-Trois-Pierres and the purpose of this farm is not only to grow things, but also to integrate youngsters who have been in difficulties, and it's a way of reintegrating into society, and they do a "stage", they do internships there for a few months. And I believe it was said in a previous consultation, a few hundred children, or a few hundred youngsters have been - gone through this process.

1610

So using agriculture as a means or as a tool for social integration is something that has been going on for many, many years in Cap St. Jacques; now, perhaps it's an occasion to, you know, to have this tool or system in place in other places, but it does exist in Montreal already.

1615

Mme JOAN BERRY:

Thank you.

1620

Mme MICHELLE CRAIG :

Michelle Craig, I work for the GRAME in Lachine. I know that in Lachine, the majority of our partners of the Jardins collectifs are referred to by partner organizations. For example, in two of them, two of our groups, one is ARIME and the other one is Jeunes en action and they are

1625 both reinsertion programs, work reinsertion programs for young people and youth, so they work
at two of our gardens, and also in Saint-Pierre, the RUI refers a lot of participants who are at, you
know, in a defavourized quartier, so they also work in our gardens. And also, at the HLM Duff
Court, we have a program with youths and children, who are also, like, in... so an HLM is a
defavourized quartier, also.

1630

M. CAÏ RINTOUL:

Hi, my name is Cai Rintoul, I work in urban agriculture in Montreal and alternatives which
is a NGO that does a lot of work in urban agriculture here, started four pilot gardens this year that
1635 deal specifically with youth at risk in Montreal through a generous grant from the provincial
government, I'm pretty sure called Eco-Leaders, the program. And it's four collective gardens that
deals with le Centre jeunesse emploi in this area, two schools in Saint-Michel and a third, I
believe, which is also in the east of the city, all four of which specifically target youth who are
coming from disadvantaged economic backgrounds or have had trouble in school, et cetera,
1640 hoping to use urban agriculture as a tool for rehabilitation.

LE PRÉSIDENT :

Thank you. Madame Laurence Fauteux, s'il vous plaît. Bonsoir.

1645

Mme LAURENCE FAUTEUX :

Bonsoir! Donc c'est ça, moi, je vais parler en tant que citoyenne qui travaille dans le
milieu communautaire avec Action Communiterre depuis quelques temps, puis qui a travaillé
1650 avec d'autres organismes communautaires, spécifiquement dans le domaine de l'agriculture
urbaine. J'ai vraiment apprécié les portraits que les arrondissements ont fait de toutes les
différences initiatives en rapport à l'agriculture urbaine, mais j'ai trouvé, en fait, que c'est un
portrait des initiatives qui existent déjà ou qui existent depuis plusieurs années, puis je n'ai pas
retenu aucune ouverture sur le futur.

1655

1660 Et, en fait, moi, c'est pour ça que je trouve que la consultation publique est vraiment importante, parce qu'en tant que citoyenne qui est impliquée dans le milieu communautaire en agriculture urbaine, ce que j'ai remarqué c'est qu'il y a vraiment une demande croissante de la part des citoyens de Montréal pour des projets de cette nature-là. Et c'est les organismes communautaires qui sont sur le terrain et qui reçoivent cette demande-là qui est croissante, mais je dirais quand même, même très croissante, peut-être pas exponentielle, mais presque, et je trouve que souvent les organismes se retrouvent avec... en fait, les arrondissements ne suivent pas nécessairement l'augmentation de cette demande-là et c'est les organismes qui se retrouvent un peu pris au dépourvu et qui ne peuvent pas nécessairement répondre à cette demande-là.

1670 Donc, je sais que les universités, il y a beaucoup d'universités qui ont développé des écoles en agriculture urbaine, qui ont initié plusieurs projets. Donc, ça, je pense que c'est un exemple de l'intérêt croissant des Montréalais pour ce sujet-là. Je crois que la tenue de la consultation publique puis le succès du droit à l'initiative est aussi le reflet de cet intérêt croissant là, et je me demandais s'il y avait des projets particuliers ou des futures collaborations avec des organismes qui sont déjà sur le terrain, qui travaillent déjà dans ce milieu-là, qui ont déjà plusieurs projets en route, s'il y avait des... c'est ça, des possibilités de collaboration concrète pour le futur.

1680 Et puis, j'ai aussi beaucoup apprécié le commentaire de Mélanie, en fait, qui a, je pense, stimulé une discussion qui était très intéressante au niveau de la protection des jardins qui existent déjà et au niveau aussi de – ça, ça pourrait être un exemple intéressant, si on utilisait le zonage parc et récréation, dans le fond, pour créer des nouveaux jardins, pour mettre ces terrains-là et les ressources qui découleraient de l'aménagement de ces terrains-là, si on mettait ces ressources-là au profit des organismes communautaires qui sont dans les quartiers, je pense que ça pourrait stimuler le développement de nouveaux projets.

1685 Donc, c'est ça, je me demandais s'il y avait d'autres idées comme ça que vous avez pour vos arrondissements.

Mme JACINTHE CÔTÉ :

1690 Bien, nous, à LaSalle on a le Pacte vert. Il n'est pas encore adopté, il va être adopté à la
fin de l'été. Donc, c'est vraiment un bon exercice qu'on a ici. À la suite du rapport qui va être
déposé, nous, c'est sûr qu'on va intégrer ça, je crois bien, au Pacte vert. Le pacte, ça le dit, c'est
un engagement avec la collectivité. Donc, l'Arrondissement fait des efforts de son côté, la
collectivité aussi, mais on est ouvert à toutes les propositions. Donc, cette année c'est vraiment
1695 innovateur, l'Arrondissement avec son Pacte vert. On essaie le plus possible d'être à l'écoute
des besoins communautaires.

On a déjà un partenariat avec la Table de développement social. Donc, c'est déjà un pas
vers la bonne direction. Eux, ils s'occupent vraiment du développement communautaire, surtout
pour la RUI Airlie. Donc, l'Arrondissement contribue beaucoup au développement
1700 communautaire pour la RUI.

Mme LAURENCE FAUTEUX :

1705 O.K.

M. SIMON RACICOT :

1710 Bon, je voudrais compléter avec l'aspect réglementation, avec les toits blancs dont je
parlais un peu plus tôt dans ma présentation. Donc, je crois que c'est déjà une volonté pour
stimuler l'agriculture urbaine. Naturellement, des fois, on a des problèmes de contamination du
sol, donc ça pousse à utiliser son imagination, utiliser les toits beaucoup et ça limite le
développement de l'état actuel des choses.

1715 On voit plusieurs initiatives de jardins collectifs. C'est encouragé, mais ça passe
beaucoup par le milieu, effectivement. Donc, c'est le complément que je voulais apporter.

M. GILLES BERGERON :

1720 Très brièvement. Il faut être créatif, vous avez raison. Et de fait, ce n'est pas la petite
bande de fonctionnaires assis au 5160, Décarie – pour ce qui est de l'arrondissement ici – qui...
oui, on l'est, mais à un moment donné, il faut l'être dans plein d'affaires, puis effectivement on fait
appel au milieu. Je l'ai mentionné tantôt, il faut, au niveau de l'arrondissement, qu'on stimule tout
ça avec la création d'un espace de discussion avec tout le milieu. Et vous serez invitée, si ça
1725 vous intéresse, à y participer.

Effectivement, depuis longtemps on travaille avec Communiterre, Action Communiterre
et la Société environnementale sur des projets. On a donné, je pense j'en ai fait état, cette année
on est à 73 000 \$ en contributions pour divers projets. Moi, je suis quelqu'un qui trouve ça plate
1730 d'être stagnant dans quelque chose puis il faut que ça bouge, puis il faut inventer des choses. Et
je pense que c'est à travers toute une table de concertation comme ça qu'on va y réussir.

On avait des problèmes de concertation en culture, on a créé notre table culture cette
année. La même chose en matière de sport, on a créé notre table de sport, tout ça animé – et je
1735 reviens là-dessus, parce que je tape sur le clou sur la question de l'arrondissement en santé qui
passe par une culture, par... en fait, tout passe pour converger vers la santé. Mais il y aura à
songer à la création d'une table comme ça, qui va nous mener à ce que j'ai parlé tantôt, notre
politique sur l'agriculture urbaine. Est-ce que ça sera une politique ou un plan d'action, parce que
la ville-centre adoptera une politique? On verra. Un peu comme en développement durable. Mais
1740 c'est certain qu'on veut s'en aller là-dedans, et avec le milieu. Et c'est avec le milieu, je pense,
qu'on va innover, créer et inventer des choses là-dedans pour être en avant. Moi, je pense qu'il
faut toujours être en avant puis essayer de s'inspirer des autres pour reformer un petit peu les
choses puis être en avant, proactif dans ce domaine-là. Alors, soyez rassurée là-dessus.

1745 **Mme SABINE COURCIER :**

Merci. Je voudrais juste ajouter. Bien, votre commentaire est très important, mais
justement, je pense que la consultation qu'on a en ce moment et puis depuis le mois de mai,

1750 justement nous permet de faire l'état des lieux, de mieux connaître les freins, les problèmes, les demandes. Et puis, comme ça, ça nous permettra vraiment de faire ce diagnostic et puis de voir mieux où sont les besoins.

LE PRÉSIDENT :

1755 Merci. J'inviterais madame Lauren Pochereva. Welcome.

Mme LAUREN POCHEREVA :

1760 Merci, bonjour tout le monde! My name is Lauren Pochereva, I am working this year to start a school garden at St. Monica Elementary School here in NDG, just on Cavendish and Terrebonne. It's one of the first, I believe, school garden programs here in Montreal with the English Montreal School Board. They are also starting a few other gardens with their daycare program, but this is their largest.

1765 School gardens offer a wide variety of benefits for the students as far as education both in their classes and outside of it, access to fresh fruits and vegetables, exercise, food security for students and their families, and really allows students, children to bond with the environment and it really promotes a sense of an environmental stewardship.

1770 So starting this year and working to build this garden we've encountered a few minor problems with City regulations, such as size limitations to the garden. For NDG and Côte-des-Neiges, I think it's a 200 square meter limit. Any bigger than that, you have to apply for a permit, which costs money and takes a while. So we're limited to the size. We're also limited through zoning regulations for who can participate in the garden. So because it's a school, I was told that
1775 only people at the school can participate, which means in the summer we couldn't have community involvement. So for a lot of schools, the summertime is a problem because that's when kids are out, so who's going to maintain the garden?

1780 For us, we're going to be working with the camp, Camp Benny that is at the school, so it's not a particular concern for us, but in general being able to partner with community members to have a collective or community gardening space in the summer would be beneficial to promote more school gardens.

1785 Other problems include location of sheds and signs. We're not allowed to put up a sign. It costs us a \$150 to get a permit to put up a sign that says: "This is the St. Monica School Garden". So just like these small things that make it a little annoying or difficult to really create a comprehensive garden and to promote it in the community.

1790 But so far, we've had tremendous support from the school staff, teachers, from the school board, from parents who just absolutely love that their kids are outside, learning about food and neighbours. Every day, I'm at the school, I have five people from the community come up and ask me: "What's going on here? Are the kids doing this? That's amazing, that's so great." So it's really – we're bringing the community together through this work with the kids, their parents, the neighbours. So I'd just like to take this opportunity to call for more support from a government
1795 level through finances and regulations and information to promote more school gardens and to see more school gardens in Montreal.

Thank you.

1800 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Steven Karouk.

1805 **M. STEVEN KAROUK :**

Good evening, Ladies and Gentlemen.

LE PRÉSIDENT :

1810

Good evening.

M. STEVEN KAROUK :

1815

I'd like to thank you for having this opportunity to speak and I'd like to start by quoting Bob Marley who said "Get up, stand up, don't give up the fight!" Don't worry, I'm not a student. I was lucky enough to be invited by the NDG Food Depot to take part in a permaculture agricultural design course last year. And not only did it elevate my consciousness about environment, but also the community and urban agriculture. And I'm proud, although I'm from Ottawa, originally, I'm proud to have lived here for 25 years and call myself a Montrealer, and live in NDG for five years.

1820

NDG is a very vibrant community, and the people here are very passionate about what they can do for each other in the community. And although I don't have a green thumb, after taking this course I am currently working on five gardens in the community. I don't have a green thumb, but it's a very important social aspect of living in the community, and I was telling my brother about this and he says: "It's probably the first time in your life that you're not hanging out with people who are into drugs and alcohol." Which is true.

1825

1830

People who work in these communities really have a sense of humanity about them. And they are very happy to share their efforts and their blood, sweat and tears that they put in the garden, it's important to them individually and collectively. And I think it's very important; I'm very happy that at least we have this Office de la consultation publique de Montréal, so that we have the opportunity to let you know how we feel and how we'd like to contribute to society in every level.

1835

So in many levels, on a humanitarian level – sorry, I'm a little emotional because this really means a lot to me – it's very important that we do develop the green spaces here in Montreal to provide everyone with the opportunity for rest and relaxation, as well as the

1840 opportunity – it's good socially. That's my major point, and I'm happy to have this opportunity, but
the real question I have right now is I don't remember seeing these people's names on a ballot,
and I wonder how they... and I'm glad that you did some homework for your presentations, but I
wonder: are you an elected City official? Are you a member of a political party? Are you a
community activist? How did it come to pass that you're sitting behind that table and somehow
1845 representing me and us?

LE PRÉSIDENT:

Ça va pour la question? Il voudrait savoir pourquoi vous êtes là. Vous n'êtes pas des
1850 élus, vous n'êtes pas des représentants des citoyens?

M. STEVEN KAROUK :

Did you just decide you were going to volunteer and do all this homework and make this
1855 presentation, or did a political party pay you to do this?

M. SIMON RACICOT:

No, not at all.
1860

M. STEVEN KAROUK:

Are you some kind of propaganda machine? I don't know.

1865 **M. SIMON RACICOT :**

No. We have...

1870

M. STEVEN KAROUK :

No, I appreciate your efforts, I just know I don't remember seeing your name on a ballot somewhere.

1875

M. SIMON RACICOT:

No, we have different functions. For myself, I work with the community, we...

1880

M. STEVEN KAROUK:

Who employs you? Sorry to interrupt you.

1885

M. SIMON RACICOT:

Ville de Montréal, the City of Montreal employs me.

1890

M. STEVEN KAROUK:

Is that a City department, or is it a political party?

1895

M. SIMON RACICOT:

No, it's not a political party.

M. STEVEN KAROUK:

Okay, what department employs you?

M. SIMON RACICOT:

1900 Sports and Leisures.

M. STEVEN KAROUK:

1905 Okay. And how about you?

Mme JACINTHE CÔTÉ:

Urban Planning.

1910 **M. STEVEN KAROUK:**

Pardon me?

Mme JACINTHE CÔTÉ:

1915 Urban Planning.

M. STEVEN KAROUK:

1920 Okay, and you sir?

M. GILLES BERGERON :

1925 Culture, Sports and Leisure and Social Development. So we are part of the administrative thing of the City.

M. STEVEN KAROUK :

Oh, I see.

1930

M. GILLES BERGERON:

We're not a political...

1935

M. STEVEN KAROUK :

Okay, that's cool. That's what I wanted to hear. And I'm glad that you did do your homework and I'm glad to see that you are an ally and not an adversary in what we're trying to do here. And I really hope that you can kick some ass at City Hall.

1940

LE PRÉSIDENT :

That sounds like a conclusion, I guess. Madame Amy Barrington. Hello!

1945

Mme AMY BARRINGTON:

I'm going to speak to you in English.

LE PRÉSIDENT :

1950

That's alright.

Mme AMY BARRINGTON:

1955

I'm just a little bit more comfortable in English. NDG, too, so I can do that. Okay, I'm a student at Concordia, I did the City Farm School, I've been – last year, I ran a container garden

1960

and I'm a board member at Action Communiterre. So I am one of those people who is full of ideas and I'll get some of them out right now, but I resonate with a lot of things that have already been said today. I believe that some of the regulation is outdated from an era when we wanted to make more roads and clean up the city for Expo and all sorts of things, and we encouraged people to have lawns.

1965

Right now, I'm doing landscaping and there are, like I'm interacting with different strata of people I guess than I normally would, and seeing how little they know about their space – like we were talking about in NDG, we have high density, and there isn't a lot of public space available and things like this, but there is private space and people who don't really know what's growing. There is a lot of lawns... anyways.

1970

So the archaic rules like no chickens, no bees discouraged public space for gardens. I think this is a major issue, and that this falls into trying to legitimate our gardens, which is a social, environmental, political issue. It's a sustainable strategy, but it's also like a grave disconnect from, like, you know, interacting with people in our neighbourhood. This is a communities of engagement, not communities necessarily that are in NDG and NDG only, and you must be a resident of NDG to participate kind of thing. These are people who want to do this and they come out and do this for free.

1975

1980

So, that being said, I think a great barrier of the work that we've been doing, gardening for food, for like a self-sufficiency measure, because for whatever reason, be it political, and that people don't believe in our food system as is and that's why they want to grow their vegetables or they want their kids to have their hands in the soil, or they want to reduce heat effects and you'll get all of this and you know all of this already. These programs have often temporary funding, like grants, and we're talking... we've already mentioned how it's important that these gardens keep going, because you don't just plant a garden and it... well, it does grow by itself, but it grows all over the place, right?

1985

So starting a garden is cheap but it requires a lot of time and compost and starter plants. So we need more production space for those starter plants, that's easy. Municipal compost, that

would be great, I'm sure you're working on that already. It's a necessity for food production and it saves everybody a little bit of money and reduces waste in the long run.

1990

But it also, the time needed to run these gardens and the time needed by people to participate in them, often as volunteers, is not really legitimate. We give a position to an animator, but again it's a contract and we don't necessarily, that doesn't... we don't have any assurance that – like our space is going to be there, but also the jobs to run these programs are going to be there? And it's often on the hands of non-profit organizations, students, retirees and people who can volunteer that time, but it makes it inaccessible to other people who have little time.

1995

Another reason why I think it's important that we teach people about, you know, plants, gardening, grass, why would you do this, so they can do it in their own space, in their own yards. So kind of how there was a mass education to grow lawns during the war and have victory gardens and this kind of thing. We should have a mass education campaign to get rid of the lawns and grow vegetables, and maybe in programs like Ecoquartier who gives free flowers every year to residents, we could be giving vegetables. And just talking about it more, having more education about plants and animals, bees, and chickens and how this isn't a scary thing and it doesn't necessarily have to be a dirty thing. It's a very natural thing, it's a social thing, it's a political thing. It doesn't have to be expensive, but it does have to be legitimate as itself. So, out of all that...

2000

2005

LE PRÉSIDENT:

2010

Do you have a specific question to ask to these people up there?

Mme AMY BARRINGTON:

2015

A specific question?

LE PRÉSIDENT:

If you do.

2020

Mme AMY BARRINGTON:

I've got many questions but they're quite large, eh, the big-system questions. Has anyone mentioned is there any - and is there any projection for the Falaise Saint-Jacques?

2025

LE PRÉSIDENT :

Where is that? La falaise Saint-Jacques, c'est dans quel arrondissement?

2030

Mme AMY BARRINGTON :

It's NDG territory.

2035

M. GILLES BERGERON :

La falaise is in the arrondissement de... Sud-Ouest borough.

2040

Mme AMY BARRINGTON :

De Westmount?

2045

M. GILLES BERGERON :

Non. Le haut, vous parlez du haut de la falaise?

Mme AMY BARRINGTON :

Yeah, the green part.

2050 **M. GILLES BERGERON:**

Ah, sorry.

2055 **Mme AMY BARRINGTON:**

The green part of the Falaise Saint-Jacques on our side that goes down, right? Is that not NDG?

2060 **M. GILLES BERGERON :**

There is a part in NDG and the other part is in Sud-Ouest.

Mme AMY BARRINGTON:

2065 Okay. Well, I would like to know if this is...

M. GILLES BERGERON :

2070 But I haven't heard about a project, a green project - or not a green project but an agricultural project or something like that in the Falaise.

Mme AMY BARRINGTON :

2075 Does it need to be a project to, like, save us a place from being developed? Does there have to be like a counteroffer for that land?

M. GILLES BERGERON :

I'm not sure. Maybe there's...

2080 **Mr. PATRICK ASH:**

Patrick Ash, d'Héritage Laurentien. For the Falaise Saint-Jacques, it's part of one of the Montreal region's ten eco-territories. Now, as to what is being planned and developed for it, the discussions, there are some representatives of the agglomeration that could probably give a bit more information but the orientation right now is for protection, even though parts of it are technically privately owned right now, so there is still debate as to how things will go.

2085
2090 I can tell you however that I've had discussions with Transport Quebec about taking the Falaise Saint-Jacques and the base of it, and working towards creating a green corridor that will have more biodiversity planted into it, more green spaces put inside it and as well a bike path that will be included.

2095 So the orientation is towards protecting it from what I've been hearing pretty much from South-Western Montreal, from the people of Côte-des-Neiges – NDG that I've spoken with in the past, and as well from the people at the Montreal, the Large City Parks Department as well.

Mme AMY BARRINGTON:

2100 That wasn't in my memoire, it was in a friend's who didn't mention it earlier. Drop-off of organic waste in NDG, I know that Westmount, as a separated city, has a drop-off for like landscaping companies who have quite a lot and if there were a municipal compost program to be developed, I'm sure that it would take this. Right now, how are people supposed to deal with like mass amounts of bio-waste in that capacity?

2105 **LE PRÉSIDENT :**

Comment est-ce que les gens disposent-ils de leur matière organique, leurs déchets organiques?

2110 **M. GILLES BERGERON :**

2115 Il n'y a pas de collecte spécial à l'arrondissement. I think they put it in their garbage, I don't think there is a special collect, but I think... because it's not my department, so - but I've heard that they started to think about, to implement that kind of special collect in the borough. But I couldn't say if it will be in a year or two years, I'm not sure about that. It's the Public Works, so... but if you want, I can find the answer and send you the answer about that project.

Mme AMY BARRINGTON:

2120 About commercial...

M. GILLES BERGERON :

2125 About the special collect.

Mme AMY BARRINGTON :

Okay.

2130 **LE PRÉSIDENT :**

Madame, if I may, there's more questions coming in and time is running out.

Mme AMY BARRINGTON :

2135

You're not willing to go past 10 o'clock to finish the questions, eh?

LE PRÉSIDENT :

2140

No, if I can avoid it. Thank you.

Mme AMY BARRINGTON :

2145

Thank you.

M. WILLIAM WIESENTHAL :

2150

My name is Wiliam Wiesenthal; I use the compost at Madison, and... I don't know what the cross-street and the one on Rosedale for the last five years, it comes to about 500 pounds a year. So I just wanted to answer to your question. It's a very small project. The City could do perhaps more. The one on Madison has been removed for some reasons which I don't know, but I'm surprised in the sense that there isn't a larger facility, and the Ecoquartier doesn't get more support for putting up a better composting. I just want to say again that I've been using it, this is the 6th year, and my garbage at the end of every year is about 110 pounds a year. So I'm putting about 500 or 600 pounds a year into the compost at Madison and the one on Rosedale. So there is, but it's a very small project and I think it could be easily expanded because garbage is a huge problem. That's all.

2155

LE PRÉSIDENT :

2160

Thank you. Alors, j'ai encore trois intervenants sur ma liste, si vous voulez être un peu patients, on va y arriver avant 10 h. Sonya Girard, s'il vous plaît. D'accord. Monsieur Charles Mercier? Bonsoir!

2165 **M. CHARLES MERCIER :**

Bonsoir! Alors, mon nom c'est Charles Mercier, directeur de la Société environnementale de Côte-des-Neiges. On va présenter un mémoire officiellement lors des séances, plus tard, la semaine prochaine et je voulais simplement répondre à la question sur les pommes de terre. Donc, j'ai entendu une hypothèse. C'était relié aux doryphores qui sont communément appelés la bibitte à patates, donc qui est très difficile à contrôler autrement qu'avec des moyens chimiques. Et dans les jardins, les produits chimiques sont interdits. Donc, c'est une hypothèse que j'avais entendue.

2175 Alors, peut-être qu'au moment où les règlements des jardins ont été énoncés c'était une réalité. Il faudrait poser à des agronomes : est-ce que c'est toujours vrai que c'est difficile de contrôler le doryphore et ça pourrait s'étendre au jardin, et les manières les plus efficaces c'était de l'écraser à la main, comme ça se faisait dans l'ancien temps, mais disons, ce n'est pas quelque chose qui serait faisable à l'échelle d'un grand jardin. Et c'est d'ailleurs pourquoi on a inventé des patates transgéniques, d'ailleurs, pour contrôler cet insecte-là qui était difficile à contrôler autrement. Donc, ça pourrait être une hypothèse à vérifier.

2180 C'était simplement une information que je voulais rajouter. Sinon, c'est ça, notre mémoire sera présenté plus tard. Et je vous remercie. Et je ne prendrai pas trop de temps.

2185

LE PRÉSIDENT :

On vous verra la semaine prochaine alors. Merci. Alors, Madame Sonya Girard.

2190 **Mme SONYA GIRARD :**

Bonjour! Je m'appelle Sonya Girard, je suis la vice-présidente du CA d'Action Communiterre et je jardine au jardin Racine de Paix sur le terrain de l'École des enfants du monde. Donc, c'est un terrain qui nous est prêté par la CSDM, ça fait six ans qu'il existe. Et comme tous nos jardins, tout est fait sur un principe de prêt temporaire et renouvelable avec les

2195

négociations. Donc, qui prend beaucoup de temps, d'énergie et tout à l'organisme. Mais c'est un organisme qui est très résistant. Ça fait 15 ans qu'il existe ici à Notre-Dame-de-Grâce.

2200 Juste avant de commencer à parler de ça, j'aimerais mentionner que plusieurs personnes n'ont pas pu participer à cette consultation publique, car l'information n'était pas systématiquement disponible en anglais aussi. Donc, comme ici, à Notre-Dame-de-Grâce, la réalité est qu'une personne sur cinq environ parle anglais seulement, je pense que ça serait quelque chose à considérer pour les prochains droits d'initiative des citoyens.

2205 Donc, ça fait partie de l'article 13 de la *Charte montréalaise des droits et des responsabilités* que l'information doit être accessible en anglais aussi. Donc, je fais juste la remarque. Voilà.

2210 Action Communterre est un organisme à but non lucratif qui vise à renforcer la solidarité sociale, contribue à la sécurité alimentaire, la biodiversité. Elle sensibilise les citoyens à l'importance d'une prise en charge locale de production et c'est ça. C'est un des pionniers du mouvement de l'agriculture urbaine et des jardins collectifs à Montréal.

2215 Donc, on va remercier les fondateurs visionnaires d'il y a 15 ans, parce que ça prenait des citoyens concernés par l'état de l'agriculture mondiale et la dépendance qu'on a tous sur un système mondial très fluctuant, comme on le sait.

2220 Donc, nous, les membres et les employés d'Action Communterre aimerions, à travers cette consultation publique, que notre organisation collective soit mieux reconnue pour sa contribution et encourager, pour le travail important auquel elle contribue et continue à contribuer.

2225 Notre mémoire explique bien les problématiques récurrentes que vit l'organisme, notamment le manque de ressources matérielles, comme des locaux abordables et adaptés à nos besoins, des moyens de transport, par exemple pour transporter nos plans. Ça, ça fait partie. Donc, on ne veut pas juste parler du négatif, mais on veut quand même souligner que c'est une lutte constante pour les gens qui passent dans l'organisme, les employés et les membres du CA,

2230 parce que ça crée énormément de tension juste pour maintenir les jardins qu'on a. Donc, oublier les nouveaux projets ou les choses comme ça. On peut dire : oui, ça serait génial d'avoir ça, c'est super ce que vous faites – une petite tape dans le dos ça fait du bien –, mais ça ne sera pas suffisant pour vraiment développer l'agriculture urbaine comme, nous, on aimerait la développer.

2235 Donc, une autre chose qu'on aurait besoin c'est l'accès à une serre communautaire dans Notre-Dame-de-Grâce et possiblement dans tous les arrondissements, pour les plants, pour les distributions des légumes. Parce qu'en ce moment, on a accès à la serre de Concordia depuis deux ans, et encore ce n'est pas garanti. C'est temporaire ou c'est, comme disait une collègue : « Dépendamment des relations. » Donc, tout est très fluctuant. Et c'est au 13e étage du centre-ville. Donc, vous pouvez imaginer les logistiques pour descendre les 2 000 plants, je crois que c'est 2 000 ou quelque chose comme ça. Donc, c'est vraiment, côté logistique, un cauchemar par moment.

2240 Donc, je veux juste qu'on soit au courant de, oui, on a 10 jardins collectifs à Notre-Dame-de-Grâce. On s'acharne à les garder, on se bat pour les garder, on développe les relations qu'il faut pour les garder, mais c'est ça. On veut juste qu'il y ait une vraie reconnaissance pour tout le travail que tous les gens qui ont passé dans cet organisme et qui s'acharnent à maintenir les jardins.

2245 Donc, voilà. J'aimerais dire qu'on réduirait les gaz à effet de serre aussi, parce qu'on n'aurait pas besoin de transporter ça partout. Si chaque communauté avait une serre qui pouvait être partagée par les organismes, comme ça, ça serait plus intelligent.

2250 Je termine avec une petite citation de monsieur Victor-Hugo qui dit : « Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue. » Et je pense que l'heure est venue pour que l'agriculture urbaine prenne vraiment prise ici à Montréal.

2255 Merci.

LE PRÉSIDENT :

2260 Merci, Madame. Notre dernier intervenant Caïthrin Rintoul. C'est ce que j'arrive à lire. Il faudrait écrire votre nom en lettres moulées.

M. CAÏ RINTOUL :

2265 Bonsoir. My name is Cai Rintoul, and I work in urban agriculture in Montreal here in a variety of different positions, but I'd like to speak to you because I run a community garden, a collective garden in Montreal, and this is my interest. Je vais parler anglais si ça va pour tout le monde, mais je vous pose des questions aussi spécifiques, donc je vais y aller en français.

2270 I'm a student of Urban Planning at Concordia and because you mentioned that you work in the Planning Department, I have a very specific question for you. Do you think there are barriers for people that are applying for permitting processes in Montreal for collective or community gardens?

2275 My other question for you, Gentlemen, is do you think the fact that we have representatives from different branches of the municipal government here today is essentially harmful for the development of urban agriculture because we don't have a specific department that handles these concerns?

2280 And finally, do you have any concrete small incremental policy changes that you would like to see happen in the next two years in Montreal that would be able to push the agenda of urban agriculture as you describe it in the consultations forward. Something like streamlining the planning process, or making funds available for compost, helping small community organizations build fences or bin structures around their gardens or perhaps a policy, as the lady mentioned, of providing some kind of salary or benefits to people that are working in these gardens. Do you
2285 foresee something, within your each individual departments on a small scale, on a planning scale that could be changed in the next 24 months? Thank you.

Mme JACINTHE CÔTÉ :

2290 And what is the first question, please?

LE PRÉSIDENT :

2295 Le fait que vous soyez de différentes Directions, est-ce que ça constitue une barrière pour le développement de l'agriculture urbaine à Montréal?

Mme JACINTHE CÔTÉ :

2300 C'est sûr que le développe de l'agriculture ne se fait pas juste dans la Direction de l'aménagement urbain des services aux entreprises de LaSalle. Bien, moi, je vais parler au nom de LaSalle. Il y a aussi la Direction des services de la culture, des sports et loisirs. Nous sommes dans le même édifice, on travaille ensemble. Donc, il n'y a pas de problème avec ça. On fonctionne bien avec les différentes Directions. Est-ce qu'il y avait une autre question?

2305 **LE PRÉSIDENT :**

L'autre question était : est-ce qu'au cours des prochains 24 mois, il y aura des gestes concrets d'appui à l'agriculture urbaine, que ce soit en termes de financement, d'appui en ressources humaines? Est-ce qu'il va se passer quelque chose dans les prochains 24 mois?

2310

Mme JACINTHE CÔTÉ :

2315 À ma connaissance, dans les prochains 24 mois, il va y avoir l'adoption du Plan de développement durable de LaSalle à la fin de l'été. Donc, c'est ça qu'il va y avoir de plus récent avec notre Pacte vert. Donc, on verra par la suite, aussi, avec le dépôt du rapport de l'Office.

LE PRÉSIDENT :

Allez-y, Monsieur Hodder.

2320

M. DANIEL HODDER :

Oui. Donc, Daniel Hodder de la Direction des grands parcs. The question was asked in English, maybe I'll answer in English. The whole idea of this consultation and the petition that led to it was to raise those issues, and I think that that was the purpose, that the City would ask those questions and try to see what kinds of answers that we can come up with. And that, I think that's the whole idea that we are expecting from this consultation, a Report on the consultation, what kind of answers that comes out from this. And on the basis of that report, then we will probably be taking act of that and to see how we react.

2325

2330

We know that different interventions at the City is very fragmented within a myriad of different departments and boroughs already, so I don't know if we could do a one-stop shop on urban agriculture. I don't know if that's a good idea, either, because all this fragmentation does lead to different types of initiatives that wouldn't be possible if everything was centralized. I think you agree with that.

2335

It's also a reflection of the myriad of community groups that are involved, that each have their kind of own kind of take on this, and that also is a vector of creativity and... So I think this is an important question. There is urban planning, people involved, there's people from Sports and Leisure, Environmental people are involved as well. So how do we, how can we create more synergies between all of these initiatives inside the city but also how do we act with the community? How do we interface with the community? How can we better interface with the community to make those... to work more and do more together and understand a bit more of what each other is doing and where we're coming from.

2340

2345

So I think that's really... you've touched on the basic core issues that we need to deal with, but I think it's not fair to ask the people today to tell you what those answers are. I think it's hard for us to react in a very intelligent and comprehensive way.

2350 **Mme SYLVIE CHAMPAGNE :**

2355 I'm Sylvie Champagne from the borough of LaSalle. I think that this exercise has been very inspiring for us. I think that it's brought different directions of the borough to work together to try to draw a picture of the urban agriculture at the moment and the state of urban agriculture in Montreal.

2360 Also, there are new tendencies with sustainable development, so I think for sure, probably within the two next years, with the revision of the Master Plan and the adoption eventually of the different chapters of the boroughs, that we will have to integrate urban development and urban sustainable, durable development in our prerogatives. But it's an evolution. So I mean, this is why we're sitting here as city people and workers, because we are interested to hear what people have to say and after, l'Office will deposit their report, then we will be able to foresee more reflections and how we can bring principles and integrate this. And I think, as Daniel was saying, I think it's very important that there's not just one Direction that does this. Urban sustainable development has five different areas and responsible people from all those areas have to work together to obtain this.

2370 So I think, to give you a straight answer, to know in two years what we will be doing, I think, it's a good thing that we don't know, because we're listening and from this reflection, we will take action.

M. PATRICK ASH:

2375 As I mentioned before, my name is Patrick Ash. I'm actually from an environmental group called Heritage Laurentiens, and one little aspect that you have to put into context here is that this comes right after the PMAD, which is the Plan Métropolitain d'aménagement et de

développement du Montréal Métropolitain. Within this Urban Plan, following the public consultations we had in fall 2011, about one third of the people, the organizations, the individuals who presented briefs for that public consultation plan brought into, proposed elements linking to a concept of creating a greenbelt, greenway concept for the Metropolitan Montreal Community which was... basically it was so prevalent within the public consultations from these various community groups, from individuals like my group and other groups who created a common vision for what a greenbelt network can be, a greenway network can be, that it's now part of the obligations of all the cities, including the Montreal agglomeration, to include within the next two years, within the Urban Plan the creation of a greenbelt, greenway network.

So this means that they are going to have to try to look into creating essentially a spider web of green spaces that are linked together, that increase biodiversity, that have paths for people to travel from one area to the next, and many of the groups who have been pushing towards this have also been pushing towards a concept of including urban agriculture within it, and hopefully, as the cities have to create and integrate into their urban plans this, with the efforts of various people that are going to be presenting briefs next week, it's going to go towards more of a concept that includes urban agriculture and biodiversity and uses, by the community, of green spaces for such activities.

So many, many groups that are presenting briefs next week have all been talking about this and are pushing towards this. And since there is an obligation by cities to now integrate it into their urban plans, it's hopefully going to lead to something more interesting.

LE PRÉSIDENT :

Alors, sur ces mots, je pense qu'on arrive à la fin de notre session. Donc, vous me permettez de clore cette soirée d'information. D'abord, en remerciant toutes les personnes qui se sont déplacées pour faire des présentations et répondent à vos questions, de la Ville et des arrondissements. Je remercie aussi l'équipe de l'Office qui a permis l'organisation de cette soirée.

2410 J'ai des bonnes nouvelles pour ceux qui voudraient présenter un mémoire la semaine
prochaine. Vous n'êtes pas sans savoir que la date limite était déjà passée, mais comme vous
êtes là ce soir et que ça serait un peu bête de ne pas vous permettre, vous aussi, de profiter de
l'occasion de présenter un mémoire, si vous avez l'intention de présenter un mémoire, que ce
soit sous une forme écrite ou verbalement, la semaine prochaine, dans les sessions que nous
2415 tiendrons à l'Office, il faudrait que vous communiquiez avant midi, si possible, demain, avec
monsieur Gilles Vézina, ses coordonnées sont sur la table derrière, pour lui signifier votre
intention de présenter soit un texte écrit, soit une proposition orale.

Il est important que vous vous manifestiez, que nous sachions que vous allez venir la
semaine prochaine, de manière à vous inscrire dans le calendrier des présentations.

2420 Donc, la possibilité vous est offerte jusqu'à demain midi, plus ou moins, pour lui
permettre de terminer le calendrier, notre calendrier d'auditions de la semaine prochaine, demain
vendredi. Donc, si possible avant midi. Si vous voulez venir nous présenter quelque chose, vous
téléphonez à monsieur Vézina ou vous lui envoyez un courriel, les coordonnées sont sur la table.
Et pour ce qui est de déposer un texte, donc on ne vous demandera pas de le déposer pour
2425 demain midi, s'il n'est pas prêt, mais jusqu'au mercredi 20 juin, vous pourrez à ce moment-là
déposer un texte.

Donc, pour tous ceux qui voudraient profiter de cette extension de disponibilité pour la
participation la semaine prochaine, vous communiquez avec monsieur Vézina à l'Office avant
2430 midi, demain, pour vous assurer que vous êtes bien inscrit dans la liste de ceux que nous
entendrons la semaine prochaine. Et si vous voulez déposer un texte, vous nous l'envoyez, donc
avant le mercredi 20 juin.

2435 Il y a aussi, donc sur ce petit carton, une adresse Internet : [montrealacultiver](http://montrealacultiver.com). Sur ce site,
vous pouvez nous faire part de ce que vous faites, mettez des photos, expliquez-nous ce que
vous faites en jardinage. Pour la commission, c'est précieux d'avoir aussi des contributions de
personnes, d'individus, des jardiniers qui nous disent ce qu'ils font.

2440

Donc, ce site sera disponible et ouvert jusqu'à la fin du mois de juin et nous allons, à ce moment-là, faire la synthèse de ce que nous aurons reçu par le biais de ce site : montrealacultiver.com.

2445

Sur ce, merci beaucoup de vous êtres déplacés, d'avoir été patient. Vous voyez, il est 22 h pile. Je pense que malgré notre longue liste de questions, nous avons réussi à passer au travers. Merci beaucoup encore et bonne fin de soirée.

AJOURNEMENT

2450

Je soussignée, Yolande Teasdale, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi, au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2455

ET J'AI SIGNÉ :

2460

Yolande Teasdale,
Sténographe officielle